



LE POINT



Journal officiel de la Société de Médecine Dentaire asbl
Association Dentaire Belge Francophone

Éditeur responsable : Bruno GONTHIER - Maison des Dentistes
Avenue des Courses, 20 - 1050 Bruxelles - www.dentiste.be
Bureau de dépôt 3000 Leuven Masspost - P109050

Choisir la stabilité à long terme. Choisir une ostéointégration fiable. **Choisir les implants Patent™.**

Avec les implants Patent™, l'échec de l'ostéointégration précoce et les fractures d'implants dues à des conceptions d'implants défectueux appartiennent au passé. En collaboration avec des scientifiques reconnus et une équipe d'experts en matériaux, Zircon Medical Management, fabricant du système d'implant dentaire Patent™, maîtrise un procédé de fabrication unique d'implants en zircone – protégé par 14 brevets.

Toutes les étapes d'usinage sont effectuées avant le frittage. Grâce au procédé de fabrication exclusif, la rugosité de surface (5,7µm) est jusqu'à 5 fois supérieure à la rugosité des implants zircone actuellement sur le marché.

Ce procédé de fabrication unique permet également d'obtenir une surface hydrophile et ostéoconductive, tout en évitant les risques de microfissures.

La solution Patent™ est extrêmement simple, elle ne comprend que deux composants : l'implant tissue level et un inlay core modifiable en fibre de verre. C'est un véritable implant tissue level ce qui garantit sur le long terme une excellente cicatrisation osseuse et tissulaire.



La nouvelle référence

Cicatrisation rapide; stabilité des tissus mous et durs à long terme. Les résultats à long terme sont scientifiquement prouvés.

Pour en savoir plus : www.mypatent.com

Chères consœurs,
Chers confrères,

Comme chaque année fin janvier, le programme des formations de la Société de Médecine Dentaire a débuté avec l'après-midi professionnelle. Et une nouvelle fois vous avez répondu présent : plus de 620 participants soit en présentiel à Braine-l'Alleud ou en distanciel grâce à la retransmission en webinaire pour ceux qui ne pouvaient se déplacer. La SMD encore une fois a réussi à s'adapter pour le confort de tous. Merci à vous pour ce succès.

Les orateurs s'y sont succédés, nous apportant des informations diverses, en phase avec notre quotidien. Mais nous avons pu également vous partager le travail accompli et les projets à venir de nos trois pôles.

L'équipe du pilier prévention, dynamisée par Julie BOLLY, vous a présenté la deuxième vidéo pédagogique à l'attention des jeunes enfants : « SAM La dent de sagesse – épisode 2 : La visite chez le dentiste ». Un outil de communication que vous pouvez utiliser, télécharger et partager en visitant notre site <https://www.souriez.be/>

Le pilier professionnel a organisé, en collaboration avec le secrétariat pour la logistique, le cours professionnel où nous vous avons présenté les visages des mandataires vous représentant dans les deux commissions fédérales les plus importantes : celles au sein de l'INAMI. C'est là que le secteur des soins dentaires obtient le soutien politique et financier des autorités afin d'améliorer la santé de la population. C'est l'endroit où faire des propositions de projets que l'on souhaite prioriser. C'est là que vos idées nous permettront de faire avancer la profession. C'est là qu'il faut se faire entendre. C'est là que votre soutien dans quelques semaines sera prépondérant pour continuer à défendre les valeurs de la Société de Médecine Dentaire auxquels vous êtes attachés. Nous aurons l'occasion de vous en reparler prochainement.

Nous avons également rendu hommage à un de ces mandataires, présent au sein de ces commissions depuis plus de 30 ans. Mandataire qui a vécu beaucoup de négociations et d'accords. Il a été le moteur dans le développement de nombreux projets et la profession ne serait pas la même sans tout son dévouement et le travail qu'il a accompli, toujours avec autant de motivation. Dans quelques semaines Michel DEVRIESE va se retirer, arrivant à l'âge de la pension mais je gage qu'il continuera à nous faire profiter de son expérience et de son expertise. Je me joins, dans cet édito, à toute la profession pour le remercier.

Et pour terminer Abdelmalek EL HACHMI a présenté le programme scientifique 2023. Programme qui se terminera en apothéose par notre 9^{ème} Congrès dont vous trouverez tous les détails dans ce numéro « Spécial Congrès » ou sur notre site <https://congressmd.be/>

Un programme riche et varié, couvrant l'ensemble des nombreuses disciplines de la Profession et mettant l'accent sur les aspects pratiques, directement applicables au cabinet. Ne tardez pas à vous y inscrire ainsi qu'aux autres formations hors congrès : tous les workshops du 1^{er} semestre sont déjà complets !

Bonne lecture de ce numéro 297



Bruno GONTHIER
Président

LP

2021

LE POINT
Journal officiel de la
Société de Médecine Dentaire ASBL
Association dentaire belge francophone

Bureau exécutif :
B GONTHIER - Président
O CUSTERS - Directeur
C DELORME - Secrétaire Générale
J JOSSART - Trésorière

Président d'honneur :
H ARONIS

Rédacteur en chef :
O CUSTERS

Editeur responsable :
B GONTHIER

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Les publicités pour les formations externes à la SMD n'impliquent aucunement que la SMD valide leur contenu. Les annonces publicitaires sont publiées sous l'unique et entière responsabilité des annonceurs.

Responsable de la Commission Scientifique :
A EL HACHMI

Responsable de la Commission Professionnelle :
M DEVRIESE

Coordinateur prévention Souriez.be :
J BOLLY

Directeur :
O CUSTERS

Juriste :
A TIELEMAN

Secrétariat :
B FONTAINE
I GOFFIN

ISSN : 0779-7060

Editeur :
Société de Médecine Dentaire asbl
Maison des Dentistes
Avenue des Courses 20/16
Tél. : + 32 (0)2 375 81 75

lepoint@dentiste.be
www.dentiste.be

Publicités :
Olivier CUSTERS
Tél. : 0475 376 838
olivier.custers@dentiste.be

Création & Mise en page :
BVG communication
www.bvgcom.com
benoit@bvgcom.be

Impression :
Imprimerie Van der Poorten s.a.
Diestsesteenweg 624
3010 Kessel-Lo

3	Edito - B Gonthier	
5	Sommaire	
6	Cotisations 2023	
9	9 ^{ème} Congrès : Osons le changement	
	12	Programme scientifique
	14	Orateurs
	16	Accréditation
	17	Inscription
	18	Dolce réservation de chambre
	19	concours de vidéos scientifiques
20	Vers une enfance exempte de marketing alimentaire malsain - J BOLLY	
22	Intervention INAMI au 1 ^{er} janvier	
23	Sommaire articles cliniques	
	24	Restauration et reconstruction d'une amélogénèse imparfaite, 18 ans plus tard - un cas publié atteint sa majorité - P R SCHMIDLIN
	28	Epithèses gingivales : Un savoir-faire artisanal obsolète ou une technique d'avenir grâce à la CFAO ? - Ch R. HATZ, E BÜHLER, P R. SCHMIDLIN
	32	Le recrutement, un jeu d'enfant ? - E Binhas
33	Sommaire formation continue	
	34	Prothèse amovible vers une révolution numérique 18 mars
	35	Médecine dentaire pédiatrique 22 avril
	36	Peer-Review 3 juin
	37	9 ^{ème} Congrès 12-13-14/Oct
	38	Radioprotection 25 nov
	39	Workshops
	41	Study-clubs
43	Sommaire Professionnel	
	45	Édito - M Devriese
	46	Maîtres de stage et Stagiaires : une modification du statut de conventionnement à intégrer
	47	Une Mutuelle vous écrit pour vous réclamer un remboursement...
	48	Accréditation 2022 : n'oubliez pas d'introduire votre demande
	49	e-ATTEST : nouvel incident Conservation des documents comptables
	50	Assurance protection juridique : faites-vous le bon choix ? - Curalia
	51	Régistre UBO... Attention aux amendes ! - M D'Auria
53	Culture - P Mathieu	
57	Petites annonces	
58	Agenda	



**UNE COTISATION
ALL INCLUSIVE !**

COTISATIONS 2023



VOUS ÊTES DIPLÔMÉ EN

MONTANT

2017 et avant	430 EUROS
2018	215 EUROS
2019	110 EUROS
2020	110 EUROS
2021	0 EURO
2022	0 EURO
2023	0 EURO
Hygiéniste bucco-dentaire	0 EURO
Etudiant (Bac 3, Master 1, Master 2)	0 EURO
Assistant plein temps + de 65 ans	250 EUROS
Membre Honoraire	200 EUROS
Praticien n'exerçant pas en Belgique	65 EUROS
	285 EUROS

LE CONJOINT D'UN(E) MEMBRE
S'ACQUITTE D'UNE COTISATION
RÉDUITE DE 50%



TePe, un choix réfléchi

Fondée en 1965, TePe est une entreprise familiale suédoise qui entend procurer à chacun un sourire éclatant de santé, pour toute la vie, en favorisant une bonne hygiène bucco-dentaire. Pour ce faire, elle sensibilise le public à l'importance d'une hygiène bucco-dentaire préventive et du nettoyage interdentaire en mettant en évidence la corrélation entre santé bucco-dentaire et santé au sens large.

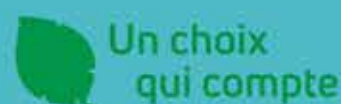
Testez-le vous-même ! Vous souhaitez découvrir par vous-même les produits durables de TePe ? Demandez un kit d'expérience gratuit en scannant ce code QR.



Développé pour vous et vos patients

Chez TePe, nous sommes fiers de développer, en collaboration avec des professionnels des soins dentaires, des produits qui favorisent la santé bucco-dentaire à long terme des individus et donc leur qualité de vie. Notre gamme de produits d'hygiène bucco-dentaire, dont certains vous seront proposés dans ce kit d'essai TePe, est appréciée et approuvée par les experts bucco-dentaires en raison de sa haute qualité, de ses applications cliniques et de ses qualités intrinsèques.

TePe Benelux
Amethistweg 5, 2665 NT Bleiswijk, Pays-Bas
Tel: +31 (0)85-760 39 66
info.be@tepe.com | www.tepe.com



9^{ème} **CONGRÈS**
SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE



**OSONS LE
CHANGEMENT**

DU **12** AU **14 OCT.** 2023

DOLCE
HOTELS AND RESORTS[®]
BY WYNDHAM
LA HULPE BRUSSELS

Solved with GC!



Direct ou Indirect?

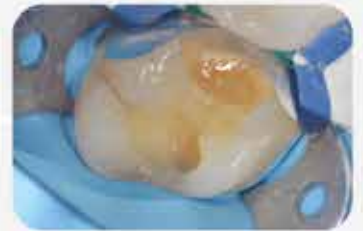
Plus fort avec everX Flow pour les restaurations **directes postérieures**



1

Adhésion avec G-Premio BOND

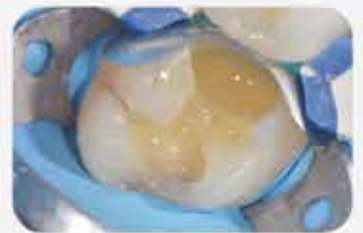
- ✓ Application et indications universelles



2

Renforcez avec everX Flow

- ✓ Renforce votre restauration de l'intérieur



3

Recouvrir



avec **G-ænial A'CHORD**

- ✓ Correspondance facile des teintes avec seulement 5 teintes de base

avec **G-ænial Universal Injectable**

- ✓ Atteindre chaque zone avec notre composite le plus résistant



G-Premio BOND

L'adhésif monocomposant photopolymérisable universel



everX Flow

Composite fluide renforcé de fibres courtes



G-ænial Universal Injectable

Composite de restauration haute résistance



G-ænial A'CHORD

Composite universel photopolymérisable

**FORMATION
PRATIQUE
GRATUITE
DE GC**

GC a mis un nouveau workshop sur pied **"Technique au pinceau avec composite : cuspide par cuspide"** afin de réaliser une anatomie occlusale précise avec une technique de modélage prévisible et contrôlable, appelée la **technique cuspide par cuspide**. Grâce à cette technique, la cavité occlusale de la dentition postérieure est restaurée morceau par morceau avec G-ænial A'CHORD en utilisant la **technique du pinceau**.

Demandez une formation pratique gratuite via ce code QR
Ou envoyez un courriel à info.benelux@gc.dental



GC



Since 1921
100 Years of Quality in Dental

OSONS LE CHANGEMENT

BIENVENUE AU 9^{ÈME} CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

Notre Commission Scientifique a mis tout en œuvre pour vous concocter un programme riche et varié, couvrant l'ensemble des nombreuses disciplines de la Profession et mettant l'accent sur les aspects pratiques, directement applicables au cabinet.

Nous avons la chance de compter parmi nos conférenciers la Professeure Amélie Mainjot, le Professeur Jean-François Lasserre, le Docteur Matthias Kern ou encore le Docteur Stéphane Simon, mais nous allons également vous faire découvrir de nouveaux talents qui gagnent à être connus.

Comme à l'accoutumée notre congrès se déroulera dans une ambiance conviviale et chaleureuse en un lieu, le Dolce La Hulpe, que vous appréciez particulièrement.

Venez découvrir le programme en feuilletant les pages qui suivent.

Nous espérons pouvoir vous compter parmi nous pour ce bel événement que vous êtes nombreux à attendre avec impatience.

BONNE DÉCOUVERTE !

Le Comité.

Programme
Scientifique
page 12

Les
orateurs
page 14

9^{ème} Congrès
Accréditation
page 16

Votre
inscription
page 17

Concours
Vidéo
page 19





PROGRAMME SCIENTIFIQUE

JEUDI 12 OCTOBRE

SALLE CANOPÉE

09:00-10:30

IMPLANTOLOGIE

L'implant en zircone plus proche de la racine naturelle



GIANCARLO BIANCA



PHILIPPE DUCHATELARD

11:00-12:30

IMPLANTOLOGIE

Le flux numérique en dentisterie implantaire



DAVID NORRE

14:00-15:30

PROTHÈSE FIXE

ORTHODONTIE

L'apport de l'orthodontie dans le traitement des usures/abrasions dentaires sévères



AMÉLIE MAINJOT



ANNICK BRUWIER

16:00-17:30

OCCLUSION

La révolution 4D



THOMAS MOUREAU



SAMY RAHMANI

SALLE BAOBAB

09:00-10:30

ENDODONTIE

Faut-il et peut-on préserver la pulpe à tout prix ?



STÉPHANE SIMON

11:00-12:30

ENDODONTIE

Demystify Root Resorption



SHANON PATEL

14:00-15:30

DENTISTERIE OPÉRATOIRE

Le dentiste, acteur médical majeur de la préparation et de l'accompagnement du sportif



VINCENT BLASCO-BAQUET

16:00-17:30

DENTISTERIE OPÉRATOIRE

Esthétique du sourire : une approche UltraConservatrice du secteur antérieur



OLIVIER LEROUX



CHLOÉ PLASSART

SALLE COCOBOLO

09:00-10:30

PRÉVENTION

La carie, toujours à côté de la plaque ?



JULIAN LEPRINCE



MATHIEU GILLI

11:00-12:30

PARODONTOLOGIE

Approche moderne des thérapeutiques non chirurgicales en parodontologie



MATTHIAS RZEZNIK

14:00-15:30

ENDODONTIE

Les concepts actuels en microchirurgie endodontique



JEAN-PIERRE SIQUET

16:00-17:30

PARODONTOLOGIE

Nutrition et santé parodontale : ça commence dans l'assiette !



SÉLÈNE TOMA

TRAVAUX PRATIQUES

09:00-12:30

MPREINTES OPTIQUES

IMPRESSION 3D

L'empreinte optique et sa place dans le flux numérique



EDOUARD LANOISELEE

09:00-12:30

ORGANISATION

Une révolution par la prévention ?



KENTON KAIZER

14:00-17:30

IMPLANTOLOGIE

Planification implantaire



MARC LAMY

14:00-17:30

CHIRURGIE

Petite chirurgie muco-gingivale



GEOFFREY LECLoux

VENDREDI 13 OCTOBRE

SALLE CANOPÉE

09:00-12:30

DENTISTERIE OPÉRATOIRE
PROTHÈSE FIXE

Composites vs onlays postérieurs : à la recherche de la longévité



ANNE LONGUET-TUET



DAVID GERDOLLE

14:00-15:30

DENTISTERIE OPÉRATOIRE
PROTHÈSE FIXE

The Science of Adhesive Cementation or Bonding Capacity of Luting Agents to Alloys and Ceramics in Adhesive Prosthodontics



MATTHIAS KERN

16:00-17:30

PROTHÈSE FIXE

Minimally invasive anterior and posterior single tooth replacement with bonded zirconia restorations



MATTHIAS KERN

SALLE BAOBAB

09:00-10:30

PARODONTOLOGIE

Non Surgical Therapy of Peri-implantitis, do we need surgery?



ANTONIO LINARES

11:00-12:30

PARODONTOLOGIE

Prévention des récurrences en maintenance parodontale



MATTHIAS RZEZNIK

14:00-15:30

ORTHODONTIE

L'orthopédie fonctionnelle des maxillaires : interception précoce avant traitement multiattaches ou thérapeutique complète indispensable ?



PHILIPPE ROL

16:00-17:30

ORTHODONTIE

Les aligneurs 25 ans après, où en sommes-nous ?



PATRICE BERGEYRON

SALLE COCOBOLO

09:00-12:30

ASSISTANT.E.S

Gestion des situations au cabinet avec les patients difficiles



CORINNE SALOMON

14:00-17:30

ASSISTANT.E.S

Exercer de manière épanouie et en toute sérénité



FATIMA AZHDIMED

TRAVAUX PRATIQUES

09:00-12:30

ESTHÉTIQUE

PARTIE 1

Protocole de réalisation de facettes céramique



JEAN-FRANÇOIS LASSERRE

09:00-12:30

PRÉVENTION

PARTIE 1

Nouveaux concepts de prophylaxie - Guided Biofilm Therapy



CHLOÉ MORIER

14:00-17:30

ESTHÉTIQUE

PARTIE 2

Protocole de réalisation de facettes céramique



JEAN-FRANÇOIS LASSERRE

14:00-17:30

PRÉVENTION

PARTIE 2

Nouveaux concepts de prophylaxie - Guided Biofilm Therapy



CHLOÉ MORIER

SAMEDI 14 OCTOBRE

SALLE CANOPÉE

09:00-12:30

ESTHÉTIQUE

Enjeux esthétiques & fonctionnels de la restauration unitaire aux grandes réhabilitations adhésives du sourire



JEAN-FRANÇOIS LASSERRE

congressmd.be



CONFÉRENCE DONNÉE EN ANGLAIS ET TRADUITE EN FRANÇAIS



Amélie MAINJOT



Annick BRUWIER



Antonio LINARES



Chloe MORIER

L'apport de l'orthodontie dans le traitement des usures/abrasions dentaires sévères

Non Surgical Therapy of Peri-implantiti...

Nouveaux concepts de prophylaxie ...



David GERDOLLE



Anne LONGUET



Fatima AZDIHMED



Geoffrtey LECLOUX

Composites VS Onlays postérieurs : à la recherche de la longévité

Exercer de manière épanouie et en toute sérénité

Petite chirurgie mucco-gingivale



Giancarlo BIANCA



Philippe DUCHATELARD



Jean-Pierre SIQUET



Stéphane SIMON

L'implant en zircone plus proche de la racine naturelle

Les concepts actuels en microchirurgie endodontique

Faut-il et peut-on préserver la pulpe à tout prix ?



Mathias RZEZNIK



Olivier LEROUX



Chloé PLASSART



Edouard LANOISELEE

Approche moderne des thérapeutiques non chirurgicales en paro

Esthétique du sourire : une approche Ultraconservatrice du secteur Antérieur

L'empreinte optique et sa place dans le flux numérique



Samy RAHMANI



Thomas MOUREAU



Vincent BLASCO-BAQUE



Patrice BERGEYRON

La révolution 4D

Le dentiste, acteur médical majeur de la préparation et de l'accompagnement du sportif

Les aligneurs 25 ans après où en sommes nous ?



Corinne SALOMON

Gestion des situations au cabinet avec les patients difficiles



David NORRE

Le flux numérique en dentisterie implantaire



Philippe ROL

L'orthopédie fonctionnelle des maxillaires ...



Matthias RZEZNIK

Prévention des récives en maintenance parodontale



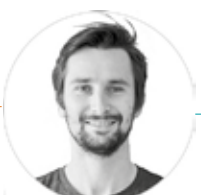
Shanon PATEL

Demystify Root Resorption



Julian LEPRINCE

La carie, toujours à côté de la plaque ?



Mathieu GILLI



Matthias KERN

The Science of Adhesive Cementation or Bonding Capacity of Luting Agents to Alloys and ...



Selena TOMA

Nutrition et santé parodontale : ça commence dans l'assiette !



Jean-Francois LASSERRE

Protocole de réalisation de facettes céramique Partie 1 / Partie 2

Enjeux esthétiques & fonctionnels de la restauration ...



Kenton KAISER

Une révolution par la Prévention ?

9^{ÈME} CONGRÈS ACCREDITATION

Date	Titre	UA	DOM
12-10-2023	L'implant en zircone plus proche de la racine naturelle	10	6
	Le flux numérique en dentisterie implantaire	10	6
	L'apport de l'orthodontie dans le traitement des usures/abrasions dentaires sévères	10	5
	La révolution 4D	10	7
	Faut-il et peut-on préserver la pulpe à tout prix ?	10	4
	Demystify Root Resorption	10	4
	Le dentiste, acteur médical majeur de la préparation et de l'accompagnement du sportif	10	1
	Esthétique du sourire : une approche Ultraconservatrice du secteur Antérieur	10	4
	La carie, toujours à côté de la plaque ?	10	4
	Approche moderne des thérapeutiques non chirurgicales en paro	10	6
	Les concepts actuels en microchirurgie endodontique	20	4
	Nutrition et santé parodontale : ça commence dans l'assiette !	en demande	
	L'empreinte optique et sa place dans le flux numérique	20	7
	Une révolution par la prévention ?	en demande	
	Planification implantaire	20	7
Petite chirurgie mucco-gingivale	20	6	
13-10-2023	Composites VS onlays postérieurs : à la recherche de la longévité.	10	4
	Composites VS onlays postérieurs : à la recherche de la longévité.	10	7
	and Ceramics in Adhesive Prosthodontics	10	7
	Minimally invasive anterior and posterior single tooth replacement with bonded zirconia restorations	10	7
	Non Surgical Therapy of Peri-implantitis, do we need surgery?	10	6
	Prévention des récurrences en maintenance parodontale	10	6
	L'orthopédie fonctionnelle des maxillaires : Interception précoce avant traitement multiattaches ou thérapeutique complète indispensable ?	10	5
	Les aligneurs 25 ans après nous en sommes où ?	10	5
	Gestion des situations au cabinet avec les patients difficiles	20	2
	Exercer de manière épanouie et en toute sérénité	en demande	
	Protocole de réalisation de facettes céramique - Partie 1 préparation	20	7
	Nouveaux concepts de prophylaxie - Guided Biofilm Therapy	20	4
	Protocole de réalisation de facettes céramique - Partie 2 collage	20	7
Nouveaux concepts de prophylaxie - Guided Biofilm Therapy	20	4	
14-10-2023	Enjeux esthétiques & fonctionnels de la restauration unitaire aux grandes réhabilitations adhésives du sourire.	20	7

INSCRIPTIONS

Que vous soyez étudiant.e, hygiéniste, dentiste, assistant.e dentaire, prothésiste, ...

Vous avez la possibilité de vous inscrire pour les 3 jours du congrès ou seulement pour une journée.

Aucune préinscription aux conférences n'est nécessaire, à part les workshops.
Vous aurez le loisir de suivre les conférences comme vous le désirez.

Une journée spécifique est dédiée aux **assistant.es dentaires**, qui ont également le loisir de suivre d'autres conférences du programme. Les **hygiénistes bucco-dentaires** peuvent assister aux conférences de leur choix.



Je m'inscris



congressmd.be



DOLCE
HOTELS AND RESORTS®
BY WYNDHAM
LA HULPE BRUSSELS



Profitez du cadre bucolique et enchanteur du Dolce La Hulpe pour loger sur place, nous avons négocié pour vous des tarifs préférentiels.



congressmd.be





CONCOURS VIDÉO

La Société de Médecine Dentaire organise dans le cadre du 9^{ème} Congrès un concours de vidéo cliniques.

Ces vidéos seront une opportunité pour les participants (étudiants, dentistes, hygiénistes, assistant.e.s dentaires, prothésistes) de démontrer leur pertinence scientifique associée aux innovations technologiques et digitales.

Les meilleures présentations se verront remettre un prix de 1 500 € pour la première place et de 900 € pour la deuxième place.

Toutes les vidéos soumises seront évaluées par notre Commission Scientifique. Une première présélection définira celles qui pourront participer au concours.

Vous souhaitez participer ?

Voici les règles à respecter :

- Durée maximale 5 minutes
- Format HD (1080 x 1920 pix. 16/9) fichier MP4
- Commentaires en langue française
- Accord du patient ou masquage du visage
- Autorisation de diffusion

Pour participer, rendez-vous sur la page :
<https://congressmd.be/concours> complétez le formulaire d'inscription et suivez les instructions à l'écran.



VERS UNE ENFANCE EXEMPTÉ DE MARKETING ALIMENTAIRE MALSAIN

Souriez.be

Julie BOLLY, responsable Souriez.be
Département Santé Dentaire de la S.M.D. asbl
Thierry van NUIJS, Souriez.be



Ce lundi 5 décembre 2022, le Conseil Supérieur de la Santé (CSS), le SPF Santé Publique et Best ReMaP ont organisé une journée consacrée au marketing alimentaire malsain auprès des enfants. Cette journée fait suite à une publication récente (octobre 2022) du Conseil Supérieur de la Santé ayant pour titre « Réduire l'exposition des enfants, y compris des adolescents, aux aliments malsains par le biais des médias et du marketing en Belgique ». (Bruxelles: CSS, 2022. Avis n° 9527)

Souriez.be, qui comme vous le savez, dirige ses activités de prévention vers les enfants, était présent à cette journée. Notre département attache beaucoup d'importance à promouvoir une alimentation saine laquelle est intimement liée à une bonne santé générale en ce compris une bonne santé bucco-dentaire. Ci-dessous, voici le compte-rendu de cette journée d'étude.

La thématique abordée est particulièrement interpellante quand on sait que l'industrie alimentaire utilise des stratégies de marketing de plus en plus insidieuses (voir encadré). La télévision n'est plus le seul canal utilisé par cette industrie pour diffuser ses messages commerciaux auprès des enfants. De nouveaux canaux de communication (réseaux sociaux dont les influenceurs, advergaming, placement de produits dans les films et vidéos...) sont maintenant utilisés par toutes ces sociétés commerciales dont l'objectif est bien évidemment orienté vers plus de consommation.

It's time to truly protect the youngest Europeans.

Les adresses mail:

de l'or en barre (chocolatée?) pour l'industrie!

Un exemple de ce type de marketing:

La société « Chocobouff » commercialise des biscuits enrobés de chocolat. Sur ses emballages, elle propose au jeune consommateur de participer à un concours (via un code QR par exemple).

Bien évidemment, la participation à ce concours nécessite que l'enfant communique son adresse courriel...

Dès cet instant, « Chocobouff » est en possession du plus beau des sésames! Elle peut adresser directement et de manière personnalisée ses messages commerciaux vers le jeune qui a participé à ce concours.

Suppression des pubs en radio et à la télévision de 6 à 23 heures

Lors de cette journée, de nombreux conférenciers (Universités, Associations de consommateurs, Hautes Ecoles, CSS, OMS) ont pris la parole.

L'ensemble des orateurs estiment qu'il y a nécessité de protéger les jeunes consommateurs vis-à-vis des publicités pour aliments malsains.

A cette fin, une réglementation beaucoup plus stricte est indispensable. Comment ? En voici quelques exemples. Au niveau des emballages, il faudrait interdire la représentation de personnages de bandes dessinées, de personnalités célèbres (par exemple dans le domaine sportif), interdire toute forme de publicité via les jeux vidéo, interdire le recours à la publicité pour des aliments malsains par les influenceurs sur les réseaux sociaux etc... Il serait aussi utile de se référer à des scores nutritionnels pour permettre l'identification des aliments malsains.



Le Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC) a réalisé une petite vidéo pour illustrer l'incroyable fréquence de ciblage publicitaire à laquelle les jeunes sont soumis sur une journée !

En Belgique, le Conseil Supérieur de la Santé plaide pour une interdiction de la publicité en radio et en télévision pour les aliments malsains pour les 0 à 18 ans entre 6 heures et 23 heures !



Le débat en fin de journée

L'industrie alimentaire, quant à elle, est partisane d'une «auto-régulation» de la publicité: aux consommateurs de se responsabiliser. Si c'est en partie vrai pour des consommateurs adultes, ce n'est évidemment pas le cas pour le jeune consommateur. Les conférenciers sont unanimes: l'auto-régulation n'a pas réussi à endiguer le marketing de produits alimentaires malsains. On pouvait s'en douter! D'où la nécessité de légiférer.

L'industrie alimentaire présente à cette journée

Les conférenciers sont bien conscients de la difficulté des moyens d'action à mettre en place pour enrayer cette intrusion massive de la publicité pour des aliments malsains, d'autant que l'industrie alimentaire a en général une longueur d'avance sur toutes les décisions pouvant être prises par les politiques. A ce propos, il est interpellant de constater que de nombreuses sociétés commerciales étaient présentes à cette journée ouverte à tous publics: Danone, Nestlé, Kellogg's etc... Comment interpréter leur présence à cette journée ?...

Et au niveau politique ?

En Belgique, les décisions politiques se font attendre. Les restrictions visant à protéger les enfants contre le marketing de produits alimentaires et de boissons non alcoolisées malsains sont pour la plupart auto-régulées, c'est-à-dire qu'elles sont définies et mises en œuvre par l'industrie alimentaire et la publicité !

Puisque les décisions politiques tardent, insistons sur la nécessité d'une éducation des jeunes face à la publicité. Il importe de développer leur esprit critique. C'est vraisemblablement la mesure fondamentale face à l'envahissement publicitaire. De ce point de vue, le rôle des parents est capital.

Quelques initiatives mises en place dans d'autres pays

Aux Pays-Bas, les communes ont la compétence d'interdire l'implantation de nouveaux restaurants fast-food ou de commerces apparentés (snack-bars) aux abords des écoles.

Au Royaume-Uni, le marketing alimentaire est interdit dans les transports publics londoniens (à l'initiative du bourgmestre de Londres), interdiction de la publicité à la télé jusqu'à 16 ans pour des produits trop gras, trop sucrés, trop salés (tout comme en Suède).

Singapour a interdit toute publicité pour les boissons dont la teneur en sucres est trop élevée, et ce pour répondre à son plan de lutte contre l'obésité. Au Chili, les emballages ne

peuvent présenter des personnages de bandes dessinées ou d'autres héros.

Et pour la Belgique, voici les recommandations du Conseil Supérieur de la Santé:

1. L'utilisation obligatoire d'un système d'évaluation de la valeur nutritionnelle des aliments qui soit basé sur le scientifique et qui soit indépendant (Nutri-Score, OMS-Europe): les aliments ne répondant pas à ces critères ne peuvent pas faire l'objet de marketing
2. Interdiction de publicité dans les lieux de rassemblement des enfants (écoles, clubs de sport, etc.)
3. Interdiction d'antenne Radio et TV entre 6 et 23 heures
4. Des contrôles plus stricts sur les médias numériques et sur les techniques innovantes de marketing
5. Stimulation de l'engagement des différentes parties impliquées
6. Développement du sens critique chez l'enfant (reconnaissance et gestion de la publicité)
7. Monitoring de la situation en Belgique

La journée s'est terminée par un débat avec les principales parties impliquées dont l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE), le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), le délégué général aux droits de l'enfant, le Forum des Jeunes et le Vlaams Instituut Gezond Leven.

Cette journée fut très intéressante. A Souriez.be, nous pensons que la thématique du grignotage est liée car la quasi-totalité de ces aliments malsains est consommée en dehors des repas, ce qui a un impact délétère sur la santé bucco-dentaire. La publicité pour ces aliments induit chez l'enfant des habitudes néfastes, souvent difficiles à modifier par la suite. A nous de développer de nouvelles stratégies pour contrer ce marketing insidieux !



Julie Bolly (Souriez.be) et Jean Nève (Président du Conseil Supérieur de la Santé), le 05/12/2022

Signalons que le diaporama complet des intervenants est disponible sur le site du Conseil Supérieur de la Santé (Vers une enfance exempte de marketing alimentaire malsain - diaporama | SPF Santé publique (belgium.be)).

Souriez.be

Interventions INAMI au 1^{er} janvier

Une nouvelle plaquette imprimée plastifiée est disponible*.

INTERVENTIONS INAMI au 1^{er} janvier 2023

Prestations jusqu'au 18^e anniversaire

CODE	Hospit	D.S.	N	Description	M.D.M.S.S.	INTERVENTION		T.M.		
						AVEC	SANS	CPD	CPD2	
						TIENNES	registre professionnel	tarif dent.	tarif dent.	
CONSULTATIONS										
37 101 1				consultation du dentiste généraliste, MSS ou MD au cabinet		28,50	*	*	0,00	0,00
37 103 3				consultation d'un praticien de l'art dentaire au domicile du malade		34,00	*	*	0,00	0,00
MSS = médecin spécialiste en stomatologie / MD = médecin-dentiste (leurs autres codes de consultation spécifiques ne trouvent pas d'ajustement)										
CONSULTATIONS DENTISTES SPECIALISTES										
37 109 2				consultation du dentiste spécialiste en orthodontie au cabinet		29,00	*	*	0,00	0,00
37 111 4				consultation du dentiste spécialiste en parodontologie au cabinet		29,00	*	*	0,00	0,00
SUPPLEMENT NUIT et WE										
37 105 5				supplément pour consultation les jr-e, jours fériés, jour de pont, entre 8 et 21h		20,00	*	*	0,00	0,00
37 107 0				supplément pour consultation la nuit entre 21 et 8 h		10,50	*	*	0,00	0,00
Jour de pont : un samedi dans le cadre d'un service de garde organisé										
PREVENTION										
37 161 5				examen buccal préventif, au cours du premier semestre		23,00	*	*	0,00	0,00
37 157 1				examen buccal préventif, au cours du second semestre			*	*	0,00	0,00
Scellement de fissures et de puits										
37 251 4				par dent définitive		51,50	*	*	0,00	0,00
37 253 6				par dent définitive supplémentaire, mêmes séance & quadrant		51,50	*	*	0,00	0,00
Nettoyage prophylactique pour personnes handicapées, par quadrant, par trimestre										
37 169 6				quadrant supérieur droit		16,00	*	*	0,00	0,00
37 171 1				quadrant supérieur gauche		11,00	*	*	0,00	0,00
37 173 3				quadrant inférieur gauche		16,00	*	*	0,00	0,00
37 175 5				quadrant inférieur droit		16,00	*	*	0,00	0,00
37 177 0				quadrants incomplets - 3 dents minimum pour l'ensemble		16,00	*	*	0,00	0,00
Détermination de l'index parodontal avec enregistrement de ces données et info du patient										
37 125 4				DPSI une fois par année civile du 15 ^e au 15 ^e anniversaire		16,00	*	*	0,00	0,00
PARODONTOLOGIE										
RADIOLOGIE DENTAIRE										
37 703 1				radiographie intra buccale		27,00	*	*	0,00	0,00
37 705 3				radiographie intra buccale cliché suppl.			*	*	0,00	0,00
37 701 6				radiographie extra buccale		14,50	*	*	0,00	0,00
37 709 0				radiographie panoramique		9,00	*	*	0,00	0,00
37 727 4				radiographie panoramique (1 X par 2 années civiles)		29,00	*	*	0,00	0,00
37 723 0				Conebeam CT de la mâchoire sup. en cas de fente		48,00	*	*	0,00	0,00
37 711 2				téléradiographie orthodontie 1 cliché (1 X par année civile)		48,00	*	*	0,00	0,00
37 713 4				téléradiographie orthodontie 2 clichés (1 X par année civile)		147,50	*	*	0,00	0,00
37 407 5				extraction : canine lactéale, molaire lactéale ou dent définitive		44,50	*	*	0,00	0,00
37 487 2				idem, par dent supplémentaire - mêmes séance & quadrant		61,00	*	*	0,00	0,00
EXTRACTIONS										
Extraction chirurgicale d'une dent définitive (à l'exclusion des incisives), avec résection de l'os et suture des lambeaux										
37 119 5				extr. chirurgicale d'une dent définitive, avec résection de l'os et suture des lambeaux		45,00	*	*	0,00	0,00
Ablation (section et extraction) de racine(s)										
37 475 4				une racine		31,00	*	*	0,00	0,00
37 477 6				plusieurs racines de la même dent		126,50	*	*	0,00	0,00
Suture(s) - peut s'appliquer aux extractions "simples" et aux ablations.										
37 513 0				Hono. complémentaires pour suture de plaie		39,50	*	*	0,00	0,00
37 515 2				Hono. complémentaires pour suture de plaie, par dent suppl. dans le même quadr.		52,50	*	*	0,00	0,00
SOINS CONSERVATEURS										
Dents lactéales, jusqu'au 15^e anniversaire										
37 381 1				obturation(s) de cavité(s) 1 face		20,00	*	*	0,00	0,00
37 383 3				obturation(s) de cavité(s) 2 faces		13,50	*	*	0,00	0,00
37 385 5				obturation(s) de cavité(s) 3 faces ou +		52,00	*	*	0,00	0,00
37 435 6				pulpotomie et obturation de la chambre pulpaire (possible jusque 18 ans...)		69,50	*	*	0,00	0,00
						87,00	*	*	0,00	0,00
						49,50	*	*	0,00	0,00

© Société de Médecine Dentaire asbl - 2023 - reproduction partielle ou totale interdite

PROTHETICA
LABORATOIRE DENTAIRE
www.prothetica.com

Vous ne l'avez pas encore reçue ?
Demandez-la à : secretariat@dentiste.be

(*) réservée aux membres.

ARTICLES CLINIQUES



- 24 Restauration et reconstruction d'une amélogénèse imparfaite,
18 ans plus tard - un cas publié atteint sa majorité - P R SCHMIDLIN
- 28 Epithèses gingivales : Un savoir-faire artisanal obsolète ou
une technique d'avenir grâce à la CFAO ? - Ch R. HATZ, E BÜHLER,
P R. SCHMIDLIN
- 32 Le recrutement, un jeu d'enfant ? - E Binhas

Restauration et reconstruction d'une amélogénèse imparfaite, 18 ans plus tard un cas publié atteint sa majorité

Patrick R SCHMIDLIN
Clinique de médecine dentaire conservatrice et préventive,
Centre de médecine dentaire de l'Université de Zurich, Suisse

Reproduit du Swiss Dental Journal SSO VOL 132 - 12/2022 avec leur aimable autorisation.



Fig 1 : Radiographies (bite-wings) et situation clinique initiale en 2003 (d'après SCHMIDLIN 2005).

Le diagnostic et le traitement de l'amélogénèse imparfaite (AI) constituent un défi considérable en termes de réhabilitation. Trois aspects critiques doivent être particulièrement relevés :

- 1) En tant que dysplasie dentaire congénitale, l'amélogénèse imparfaite fait partie des infirmités congénitales prise en charge par l'assurance-invalidité fédérale et nécessite un traitement définitif précoce, avant l'âge de 30 ans ;
- 2) le traitement est coûteux, interdisciplinaire et généralement invasif ;
- 3) les restaurations doivent être fixées sur des tissus dentaires structurellement compromis.

Ces facteurs ainsi que d'autres ne sont donc pas sans importance en ce qui concerne l'espérance de vie (dentaire), les résultats à long terme et les complications possibles, et posent des problèmes à de nombreux cliniciens. Ce bref article présente le suivi à long terme d'un cas d'amélogénèse imparfaite, traité en 2004, et publié un an plus tard en raison des caractéristiques structurelles de l'émail et de la dentine, de type hypomature. Le maxillaire supérieur a été traité avec des facettes et des overlays en céramique fabriqués en laboratoire, alors que le maxillaire inférieur a été traité par collage avec des facettes et des obturations composites additives mini-invasives. Comme recommandé dans le travail original,

le patient a suivi un concept de prise en charge prophylactique strict et a porté une gouttière de protection au moins pendant les trois premières années. Le patient n'a présenté aucune perte de rétention ou carie pendant 18 ans, et les conditions sont restées globalement stables. Les petites « imperfections » telles que les dyschromies et les récessions sont évidentes mais ne nécessitent pas encore d'intervention.

Ce cas illustre trois aspects essentiels :

- 1) les restaurations indirectes continuent de donner de très bons résultats fonctionnels et esthétiques, même après plusieurs années, et restent un étalon-or fiable (bien qu'invasif) ;
- 2) les matériaux dentaires compromis, mais préservés, présentent une stabilité étonnante en l'absence de traitement ;
- 3) les techniques de collage et les restaurations fonctionnent à condition d'être mises en œuvre de manière adéquate et de respecter la compliance. Il existe maintenant des procédures peu invasives avec des matériaux composites directs tout au moins pour les restaurations provisoires de longue durée comme par exemple avec les techniques de gouttières ou de tenons, au développement desquelles ce cas a précisément contribué et qui peuvent ainsi permettre de différer considérablement les procédures de reconstruction.



Fig 2 : Radiographies (bite-wings) et situation clinique finale après traitement en 2004 (d'après SCHMIDLIN 2005).

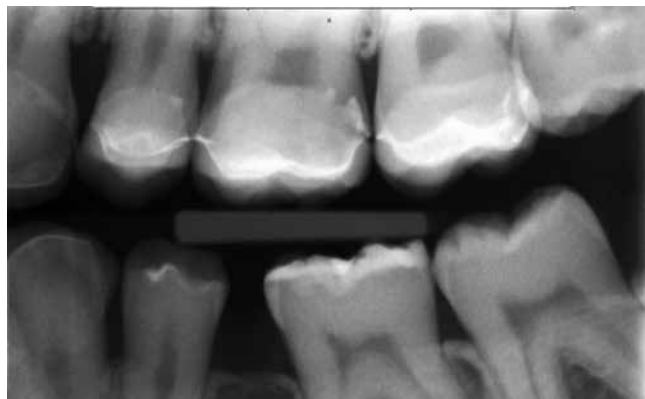
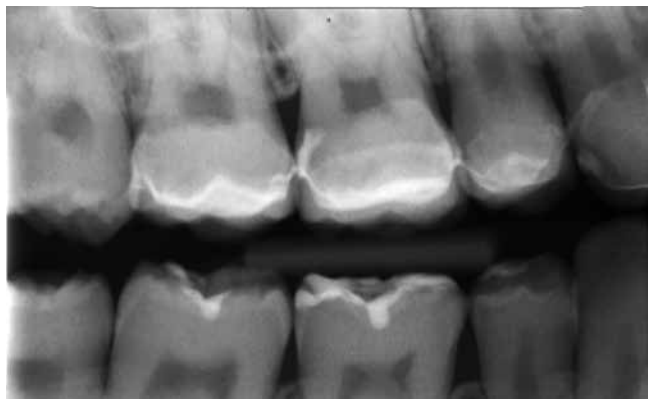


Fig 3 : Radiographies (bite-wings) et situation clinique intermédiaire après 5 ans, en 2009.

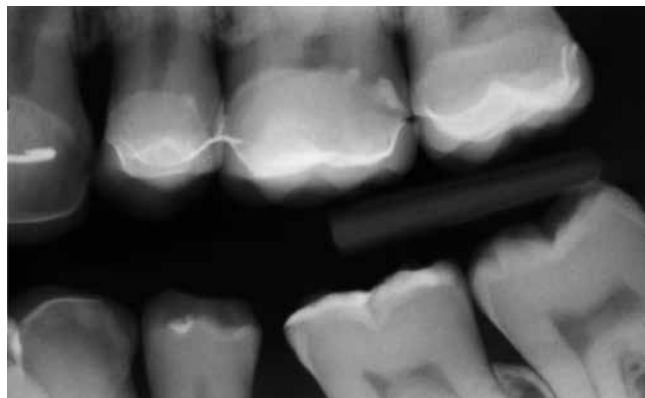




Fig4 : Radiographies (bite-wings) et résultat final provisoire 18 ans plus tard, en 2022. Quelques récessions sont visibles ainsi que des dyschromies marginales. Les restaurations semblent être restées intactes et stables au fil des ans (voir également la lacune radiologique 26 distal). Elles ne nécessitent pas (encore) d'intervention thérapeutique.

NOUVEAU !



VALO™ X

LA LAMPE À POLYMÉRISER RÉINVENTÉE



SCANNEZ LE CODE QR
POUR EN SAVOIR PLUS

INTERFACE SIMPLIFIÉE

NOUVELLE FONCTION
ACCELEROMETRE

LENTELLE PLUS GROSSE
DE 12,5 MM DE DIAMÈTRE

MODES LUMIÈRES DIAGNOSTIQUES
NOIRE ET BLANCHE

Épithèses gingivales : Un savoir-faire artisanal obsolète ou une technique d'avenir grâce à la CFAO ?

Christian R. HATZ¹, Elias BÜHLER², Patrick R. SCHMIDLIN¹

¹ Clinique de médecine dentaire conservatrice et préventive, Unité de parodontologie et des maladies péri-implantaires, Centre de médecine dentaire, Université de Zurich, Zurich, Suisse

² Bühler Dental Aesthetik GmbH, Zurich, Suisse

Reproduit du Swiss Dental Journal SSO N° 01 - 2023 avec leur aimable autorisation.



Résumé

Une patiente (née en 1973) a été adressée pour un traitement systématique de la parodontite. Lorsque la phase d'hygiène a été terminée (étapes 1 et 2), la première réévaluation a eu lieu trois mois plus tard. Une amélioration remarquable de la santé parodontale a déjà été observée, avec seulement quelques poches résiduelles locales. Cependant, l'esthétique de la face antérieure du maxillaire supérieur était fortement compromise en raison de récessions généralisées et prononcées. A la demande de la patiente, l'indication à un traitement à moyen terme par une épithèse gingivale a donc été posée afin de masquer les défauts des tissus mous. Celle-ci a été fraisée en laboratoire dans un polymère haute performance après une prise d'empreinte conventionnelle en polyéther, mais en utilisant la technologie CFAO, puis individualisée manuellement.

Introduction

Malgré le recours à des techniques non chirurgicales douces ménageant les tissus, le traitement parodontal se traduit, à la fin du traitement, par une perte de papilles et des récessions plus ou moins gênantes, en fonction de la situation initiale. Ces éléments peuvent gêner les patients non seulement sur le plan esthétique, mais aussi sur le plan fonctionnel, par exemple en affectant la phonétique et en entraînant divers problèmes (CUNLIFFE et coll. 2009 ; TAKEI 1980 ; SCHMIDLIN 2012).

Comme les tissus durs et mous affectés ne peuvent pas (encore) se régénérer complètement dans tous les cas de manière prévisible, ce sont surtout des mesures prothétiques qui sont indiquées. Celles-ci améliorent l'esthétique et la contention en même temps que les dents mobiles (WOLF et coll. 1965).

Les épithèses gingivales en matière plastique restant souple ont été décrites pour la première fois en 1963 (NOSSEK 1963). Parmi leurs indications figurent les récessions approximales/circulaires, les espaces interdentaires larges, les troubles phonétiques ainsi que le recouvrement semi-permanent de reconstructions esthétiquement insuffisantes dans la région antérieure – qu'il s'agisse de dents ou d'implants (EICKHOLZ 2008). Les épithèses gingivales doivent cependant être retirées régulièrement par le patient pour l'hygiène buccale quotidienne et le nettoyage de l'épithèse, et ne doivent pas être portées la nuit. L'idée de porter une « prothèse » amovible est sans doute la raison la plus fréquente qui pousse aujourd'hui encore les patients à préférer des thérapies alternatives pour réhabiliter l'esthétique des dents antérieures endommagées par la

maladie parodontale - par exemple des reconstitutions mini-invasives en composite pour masquer les triangles noirs. Cependant, cela conduit souvent à des couronnes dentaires anormalement longues et à une « esthétique rose » disproportionnée.

Rapport de cas

Une patiente (née en 1973) a été adressée à la clinique pour un traitement systématique de la parodontite. Selon les indications de la patiente, l'anamnèse médicale générale était sans particularité. L'anamnèse tabagique était négative. La patiente avait déjà bénéficié, trois ans auparavant, d'un

L'étude de cas suivante a pour but de présenter une méthode moderne et économique de fabrication des épithèses gingivales à l'aide d'une technologie CAO/FAO.

traitement actif de la parodontite dans un cabinet privé. Un traitement orthodontique visant à corriger la position des dents antérieures avait alors été initié peu après la phase d'hygiène, alors que les conditions parodontales étaient probablement encore instables.

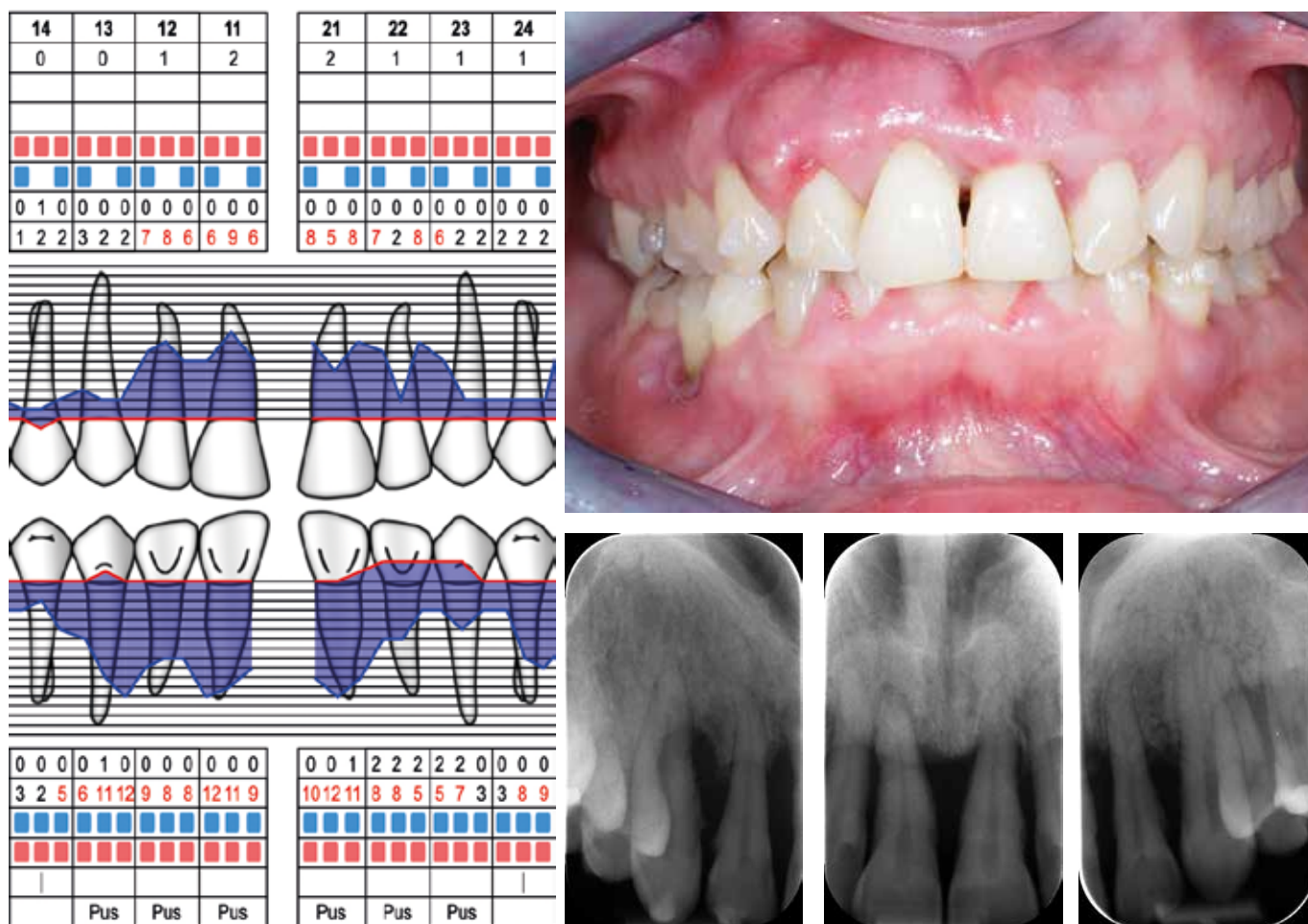


Fig 1 : Bilan clinique et radiologique initial avant le traitement.

L'hygiène buccale de la patiente était insuffisante, avec un indice de plaque (O'LEARY et coll. 1972) de 82%, et probablement encore limitée par le port d'attelles d'alignement. L'examen parodontal a montré une perte d'attache généralisée avancée, un saignement généralisé au sondage, un écoulement purulent spontané ainsi que des dents fortement déchaussées dans la partie antérieure de la mâchoire supérieure. En raison de la gravité des observations cliniques (Fig. 1), le diagnostic de parodontite généralisée de stade IV, grade C, a été posé (PAPAPANOU et coll. 2018). Le plan de traitement comprenait d'abord un nettoyage dentaire supragingival et une instruction à l'hygiène bucco-dentaire, puis, de manière classique, une thérapie parodontale d'abord non chirurgicale avec scaling et root planing (SRP) accompagnée d'une antibiothérapie systémique adjuvante.

Lors de la première réévaluation, trois mois après le SRP, les conditions parodontales étaient certes fortement améliorées, mais l'esthétique antérieure du maxillaire supérieur était fortement compromise en raison des récessions gingivales circulaires

(Fig. 2). Cette situation entraînait un mal-être croissant de la patiente dans sa vie quotidienne. Afin de restaurer l'esthétique antérieure du maxillaire supérieur de la patiente, une épithèse gingivale a été planifiée pour remplacer le tissu gingival entre les canines du maxillaire supérieur.

Restauration au moyen d'une épithèse gingivale réalisée par CAO/FAO

Pour élaborer une épithèse gingivale dans la région 13-23, une empreinte conventionnelle à l'alginate a d'abord été réalisée sur le maxillaire afin de créer un modèle de situation. Au laboratoire dentaire, le modèle en plâtre a ensuite été numérisé et un porte-empreinte individuel a été fabriqué à l'aide d'une imprimante 3D pour la prise d'empreinte vestibulaire de la région 13-23. Puis une clé palatine en silicone a été réalisée sur le modèle de situation pour bloquer les parties palatines des espaces interdentaires. L'empreinte intra-orale conventionnelle de la partie antérieure du maxillaire supérieur a été ensuite réalisée avec du polyéther (3M™ ESPE Impregum™



Fig 5 : Documentation photographique lors de la réévaluation parodontale six mois après le scaling & root planing et trois mois après la mise en place de l'épithèse.

Pour individualiser les reliefs de surface, des détails morphologiques ont été modelés à l'aide d'une pièce à main et de la fraise à denture croisée, puis le matériau a bénéficié d'une finition poli miroir. Deux semaines après la prise d'empreinte à l'alginate, l'épithèse fabriquée par CAO/FAO a pu être essayée et déposée en bouche chez la patiente (Fig. 4). La patiente a reçu les instructions nécessaires relatives à la manipulation et à l'hygiène de l'épithèse. La patiente était très satisfaite du confort d'utilisation et de l'esthétique de cette réalisation. Lors d'un contrôle de suivi, la patiente a également mentionné une nette amélioration de son élocution et de sa confiance en elle en société. La manipulation et l'hygiène quotidienne de l'épithèse ont été faciles à intégrer dans le quotidien de la patiente. Sur le plan clinique, les conditions gingivales étaient toujours exemptes d'irritation trois mois après la mise en place de l'épithèse, et l'hygiène buccale restait stable et bonne (Fig. 5).

Neuf mois après la mise en place de l'épithèse gingivale, nous avons interrogé la patiente sur les Patient related outcome measures (PROM) à l'aide d'une échelle visuelle analogique (EVA). Cette évaluation a montré de très bons résultats en termes de confort (9,6), d'esthétique (9,6), de phonétique (8,5), de simplicité de la tâche d'hygiène quotidienne (9,5) et de satisfaction de la patiente (7,1, 9,5) (Fig. 6).

Discussion

Le cas de cette patiente montre une solution rapide, relativement simple et esthétiquement satisfaisante pour les patients présentant une perte d'attache interdentaire très prononcée dans la région antérieure après le traitement actif d'une parodontite sévère. Alors que les épithèses gingivales conventionnelles en silicone souple impliquent un travail prothétique considérable pour le technicien dentaire, la fabrication d'une épithèse gingivale en polymère haute performance au moyen de la technologie CFAO est plus facile à gérer et demande nettement moins de travail. Cette restauration est donc également adaptée, comme le montre ce cas, à la réhabilitation à court et moyen terme, pendant la phase d'hygiène, de l'esthétique des dents antérieures chez les patients atteints de parodontite. Comme l'a montré le cas présent, cette restauration est également adaptée à la réhabilitation à court et moyen terme, pendant la phase d'hygiène, de l'esthétique des dents antérieures chez les patients atteints de parodontite. La conception assistée par ordinateur réalisée par le prothésiste dentaire permet également de réduire les coûts et la charge de travail.

Des épithèses gingivales appelées « Party gums », en plastique prothétique à base de nylon (Valplast), ont été décrites dans un rapport de cas publié par Agrawal et coll. en 2014 (AGRAWAL et coll. 2014). Les avantages du polymère haute performance y sont mentionnés, en particulier la grande flexibilité du matériau. Les autres avantages de la méthode moderne de fabrication de ces épithèses gingivales en polymère haute performance, telle que nous la présentons ici, résident dans la procédure de travail numérique en laboratoire, dans la possibilité de polissage du matériau et, par conséquent, dans la susceptibilité nettement réduite aux dyscolorations ultérieures du matériau. En outre, en cas de perte ou de cassure,

il est possible de remplacer des épithèses sans autre prise d'empreinte lorsque les conditions parodontales sont stables. Les épithèses gingivales conventionnelles en silicone souple se ternissent généralement en peu de temps et sont sujettes aux dyscolorations (tabac, vin rouge, thé, etc.) (IMIRZALIOGLU et coll. 2010 ; LAI et coll. 2003), et sont alors souvent renouvelées. Sur le plan esthétique, en particulier en termes de teinte et de morphologie, la méthode conventionnelle permet cependant de personnaliser davantage le résultat.

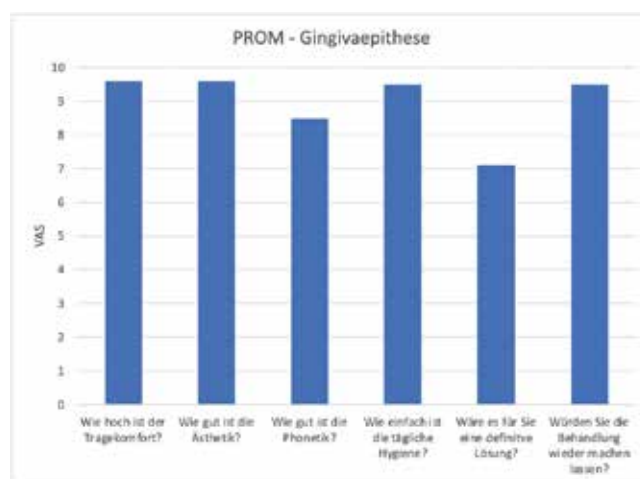


Fig 6 : Données modifiées relatives au patient (patient-related outcome measures ; PROMs).

Un inconvénient de la technologie CFAO pour la fabrication d'épithèses gingivales est le choix réduit des teintes et l'aspect moins réaliste de la surface. Pour le matériau en nylon, il n'existe actuellement qu'un nombre limité de variantes de teintes et la structure de la surface ne peut être que légèrement modifiée à la main par fraisage, comme on le fait pour les prothèses totales ou partielles.

Les expériences réalisées dans le cadre de l'étude de cas décrite ci-dessus permettent cependant de conclure que la procédure informatisée pour la réalisation d'épithèses gingivales a le potentiel d'être une option thérapeutique rentable (économie de coûts d'environ 33% et réduction des coûts en cas de nouvelle fabrication nécessaire, car les données sont enregistrées) et peu invasive pour la réhabilitation d'une esthétique antérieure cliniquement acceptable chez les patients souffrant de parodontite. D'autres cas cliniques et investigations sont nécessaires pour tester cette procédure clinique par prise d'empreinte numérique. En outre, les effets sur la stabilité parodontale des résultats cliniques obtenus devraient être étudiés dans le cadre du suivi d'un plus grand nombre de patients.

Le recrutement, un jeu d'enfant ?



Dr E. Binhas

Nombreux sont les cabinets dentaires et de spécialistes qui s'adressent à la Binhas Global Dental School pour demander de l'aide et des conseils concernant une problématique majeure : le recrutement. En effet, je constate que, depuis quelques années, les praticiens ont non seulement du mal à trouver des candidats intéressés mais connaissent également beaucoup de turn-over dans les équipes fraîchement constituées. Cela n'est pas sans conséquences sur l'organisation de votre structure. Comme vous le savez, l'équipe est un des piliers du cabinet et il est important de bien la choisir et de faire en sorte qu'elle vous soit fidèle le plus longtemps possible. Et tout commence par le recrutement. Dans cet article, je vous propose mes meilleurs conseils pour recruter de façon optimale.

Tout d'abord, vous devez veiller à rédiger une annonce efficace. Et cela ne s'improvise pas ! Pour cela, il convient de mettre un maximum d'informations et de détails concernant le poste (bien entendu, sous réserve qu'ils soient pertinents). Premièrement, vous devez renseigner des éléments "techniques" tels que le type de contrat (contrat à durée déterminée, contrat à durée indéterminée, contrat d'apprentissage etc.), les horaires, les missions confiées et la fourchette de rémunération. Mettez-vous à la place du candidat : il a besoin de connaître toutes ces données pour se projeter et pour pouvoir postuler. D'autres éléments doivent être mentionnés et notamment vos attentes en matière de savoir-être. Vous pouvez demander qu'il soit empathique, qu'il sache faire preuve d'adaptabilité, qu'il sache gérer son stress etc. : ces qualités deviennent de plus en plus importantes au travail. Je vous conseille également d'insister sur le fait qu'un CV et une lettre de motivation sont indispensables pour que la candidature soit traitée. Cela montre déjà l'intérêt porté par le candidat car ces documents prennent du temps s'ils sont bien faits.

Le fond est important, mais n'oubliez pas la forme ! Aujourd'hui, cela compte pour attirer les candidats. Vous pouvez par exemple mettre des photos du cabinet, de l'équipe, des nouvelles technologies dont vous disposez etc. L'objectif est de donner envie aux candidats de venir chez vous, tout en leur donnant suffisamment d'informations sur le poste pour qu'ils puissent juger si votre offre est adaptée à leur profil. En d'autres termes, en prenant le temps de rédiger une annonce avec les conseils énumérés plus haut, vous gagnez du temps car vous faites en sorte de déjà cibler les bonnes personnes !

Mon deuxième conseil est le suivant : utilisez plusieurs plateformes pour diffuser votre annonce ! Si auparavant, il y avait le journal et le bouche-à-oreille pour informer qu'une entreprise recherchait du personnel, aujourd'hui, le choix est beaucoup plus large ! Vous pouvez utiliser LinkedIn, votre site web, votre page Facebook ou Instagram pour publier votre annonce. Il existe également des sites spécialisés qui proposent la diffusion d'annonce, moyennant finances et quelques minutes de votre temps. Plus vous multipliez les plateformes, plus vous attirez des candidats potentiels ! Attention néanmoins à bien les cibler : si vous recherchez une assistante avec beaucoup d'expérience, évitez les sites d'annonces pour étudiants. Cela risque non seulement de vous faire perdre du temps mais aussi de donner une image peu professionnelle de votre cabinet.

Mon troisième conseil serait de proposer en premier lieu un entretien téléphonique (ou en visioconférence), avant de faire déplacer le candidat. Cela permet d'avoir un premier aperçu de la voix et de l'élocution de la personne, éléments fondamentaux pour un poste à l'accueil par exemple. De plus, vous pourrez valider certains éléments comme le type de contrat ou alors les horaires. Si ces derniers sont bien compris et que vous avez une bonne impression, vous pouvez passer à la prochaine étape : l'entretien physique ! Cette pré-sélection vous permet de vous rassurer : vous recevrez des personnes adéquates au cabinet et vous ne perdrez pas votre temps.

Enfin, passons au cœur de l'entretien. Pensez à inclure une partie de votre équipe dans ce processus. Cela vous permettra de rapidement voir comment les synergies pourront s'effectuer. Pour recruter de façon efficace, il faut savoir poser les bonnes questions et laisser le candidat parler. Plus quelqu'un parle, plus il dévoile sa vraie personnalité. C'est un excellent moyen de cibler les bonnes personnes. Concernant les questions à poser, allez droit au but et évitez les questions traditionnelles (qui se font de moins en moins mais que l'on entend encore en entretien) telles que : "Si vous étiez un animal, lequel seriez-vous ?" ou encore "Citez-moi un de vos défauts". Il y a fort à parier que vous aurez droit aux réponses suivantes : le caméléon et le perfectionnisme ! Cela ne vous aidera pas réellement dans votre processus de recrutement. Préférez les questions suivantes : "Que dites-vous à un patient qui souhaite un rendez-vous à 20h alors que le cabinet ferme à 19h30 ?" ou encore "Quelle est une de vos initiatives qui a été très appréciée par votre ancien employeur ?". Il est important d'utiliser les mêmes grilles de questions. Cela vous permettra de comparer équitablement les réponses.

J'espère que ces conseils vous aideront à trouver les meilleurs profils pour votre cabinet. Et n'oubliez pas qu'un recrutement efficace ne s'arrête pas à la signature du contrat : vous devez soigner l'intégration de votre nouvelle recrue !

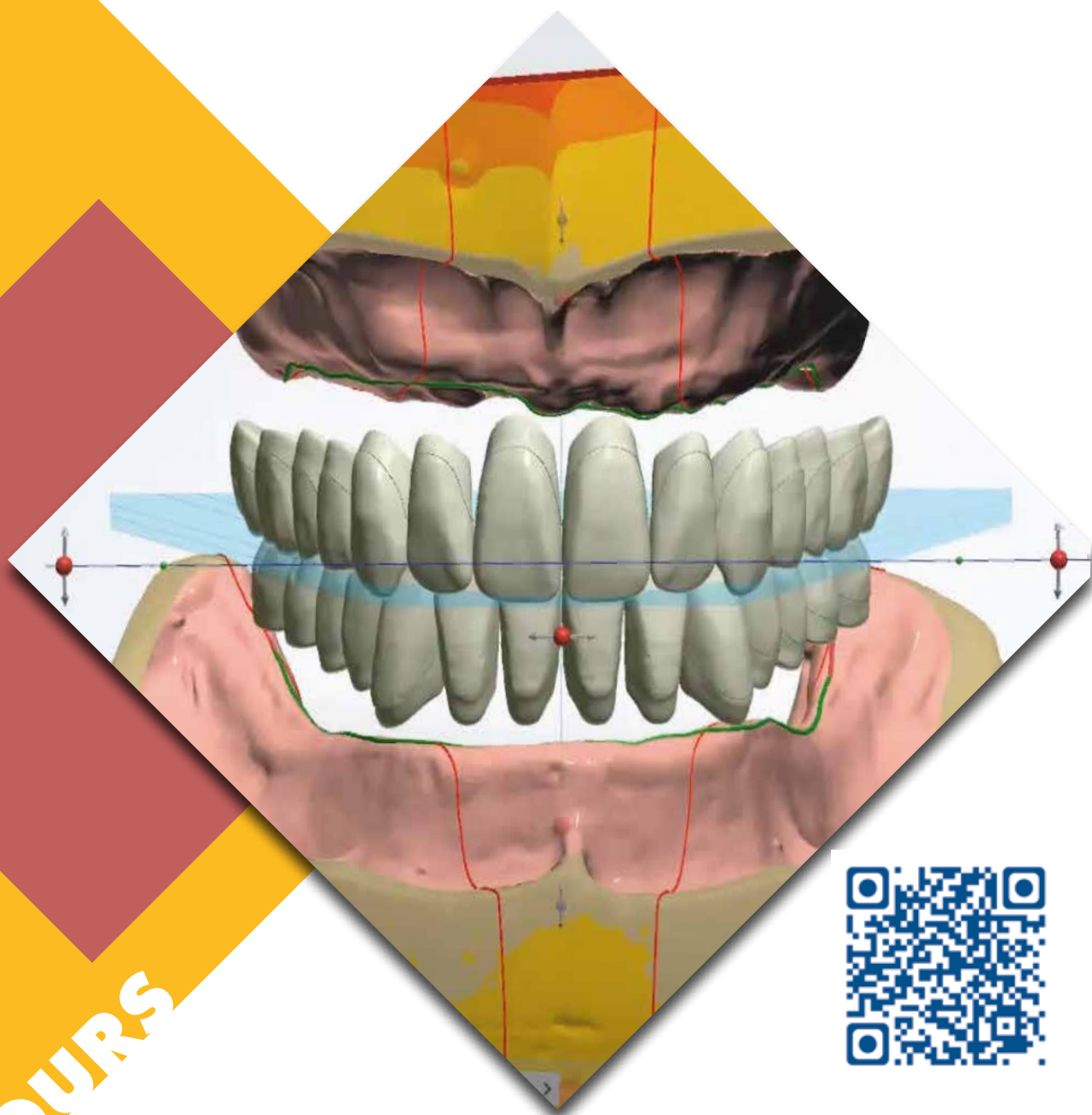
FORMATION CONTINUE COURS

34	Prothèse amovible vers une révolution numérique	18 mars
35	Médecine dentaire pédiatrique	22 avril
36	Peer-Review	3 juin
37	9 ^{ème} Congrès	12-13-14/Oct
38	Radioprotection	25 nov
39	Workshops	
41	Study-clubs	

PROTHÈSE AMOVIBLE

VERS UNE RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Samedi 18 mars 2023
de 09h00 à 17h30



COURS



Hôtel Nivelles Sud
Chassée. de Mons 22
1400 Nivelles

J-P BORGERS
L RYNALDY

Accrédité
40 UA dom 7
Formation continue 6hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

MÉDECINE DENTAIRE PÉDIATRIQUE

Samedi 22 avril 2023
de 09h00 à 17h30



COURS



Blue Point Brussels
Bvd. A Reyers 80
1030 Bruxelles

**Th BOULANGER
S LIESENS
K KAISER**

Accrédité
40 UA dom 5
Formation continue 6hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

PEER-REVIEW

Samedi 03 juin 2023
de 9h00 à 12h15



Blue Point Bruxelles

Bd A. Reyers 80
1030 Bruxelles

**S BENOLIEL - J-C CAMBRESIER
P DELMELLE - A METO
M NACAR - B SCALESSE
A TIELEMAN**

Formation continue 3hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION

www.dentiste.be
02 375 81 75

9^{ème} **CONGRÈS**
SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE



**OSONS LE
CHANGEMENT**

DU **12** AU **14 OCT.** 2023

DOLCE
HOTELS AND RESORTS[®]
BY WYNDHAM
LA HULPE BRUSSELS

RADIOPROTECTION

**Samedi 25 novembre 2023
de 14h00 à 17h30**



Blue Point Brussels
Bvd. A Reyers 80
1030 Bruxelles

Accrédité
20 UA dom 3
Formation continue 3hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

V PIRLET

DENTISTE & E-SANTÉ

Jeudi 9 mars 2023
de 14h00 à 17h30



WORKSHOP



Maison des Dentistes
Avenue des Courses 20
1050 Bruxelles

M DEVRIESE
A TIELEMAN

Accréditation demandée
20 UA dom 2
Formation continue 3hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

REANIMATION

Vendredi 10 mars 2023
de 9h00 à 17h00



WORKSHOP



Maison des Dentistes
Avenue des Courses 20
1050 Bruxelles (ULB)

B DASSARGUES

Accréditation demandée
40 UA dom 1
Formation continue 6hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

FACETTE ÉCLAIRCISSEMENT

Jeudi 9 mars 2023
de 14h00 à 17h30



WORKSHOP



Maison des Dentistes
Avenue des Courses 20
1050 Bruxelles (ULB)

J SABBAGH

Accréditation demandée
30 UA dom 7 - 10 UA dom 4
Formation continue 6hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

INLAYS - ONLAYS COMPOSITES POSTÉRIEURS

Samedi 25 mars 2023
de 9h00 à 17h30



WORKSHOP



Maison des Dentistes
Avenue des Courses 20
1050 Bruxelles (ULB)

J SABBAGH

Accréditation demandée
30 UA dom 7 - 10 UA dom 4
Formation continue 3hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

LA DIGUE : ENFER OU PARADIS ?

Samedi 1^{er} avril
de 09h00 à 17h00



Maison des Dentistes
Avenue des Courses 20
1050 Bruxelles

J VAN DE VELDE

Accréditation demandée
40 UA dom 4
Formation continue 6 hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

STABILISER UNE PROTHÈSE COMPLÈTE

Mercredi 5 avril
de 09h00 à 17h00



Maison des Dentistes
Avenue des Courses 20
1050 Bruxelles

Pr Ramin ATASH

Accréditation demandée
40 UA dom 7
Formation continue 6 hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

DESCOUBRIR TEMPORO-MANDIBULAIRES

Jeudi 25 mai 2023
de 9h00 à 17h00



Maison des Dentistes
Avenue des Courses 20
1050 Bruxelles (ULB)

L PITANCE

Accréditation demandée
40 UA dom 7
Formation continue 6hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

L'ART DE DIRIGER

Jeudi 01 juin 2023
de 9h00 à 17h00



Maison des Dentistes
Avenue des Courses 20
1050 Bruxelles (ULB)

FAZDIHMED

Accréditation demandée
40 UA dom 2
Formation continue 6hrs

DÉTAILS ET INSCRIPTION
www.dentiste.be
02 375 81 75

Du changement au niveau des study-clubs

Les study-clubs, organisés par la Société de Médecine Dentaire, sont destinés à rassembler et former les praticiens d'une même région, dans un esprit confraternel et convivial.

Les study-clubs permettent de trouver, non loin de chez soi, des formations intéressantes.

Ces antennes locales fonctionnent avec des bénévoles. Qu'ils soient chaudement remerciés ici.

Malheureusement, ces bénévoles constatent de plus en plus souvent 2 problèmes :

1. Des praticiens s'inscrivent aux study-clubs, mais .. ne viennent pas. Et ne préviennent pas. Ce qui pose problème tant en terme de disponibilité de places, d'organisation pratique, et d'organisation du catering.
Que pensent ces praticiens de leurs patients quand il ne décommandent pas leur rendez-vous ?
Que pensent ces praticiens du gaspillage alimentaire ?
2. Quelques praticiens font « la tournée des study-club », même loin de leur région. Certains n'hésitant pas à assister 2 fois voire 3 fois à la même conférence ! Une réelle dérive.
Cette attitude empêche des praticiens « locaux » de participer à « leur » study-club régional, leur inscription étant refusée faute de place.

Cette situation et cette dérive nous obligent à prendre deux mesures :

1. Toute inscription à une soirée de study-club non honorée fera l'objet d'une facturation pour « rendez-vous manqué / non décommandé »
2. La participation gratuite aux study-clubs est limitée à 4 soirées par an (chaque antenne organisant au maximum 4 study-clubs par an). Dès le nombre de 4 atteint, les participations suivantes deviennent payantes.

BRUXELLES

Lieu : Factory Forty - Rue des Anciens Étangs 40 - 1190 Bruxelles

Accueil dès 19h45, début de la conférence à 20h15 - Petite restauration

Responsables : Véronique FRANCO - 02 375 02 63 - Fabienne SIRAULT - 02 534 45 58

07/03/2023 : L'échec du plan de traitement et l'occlusion - R MARASHI

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

CHARLEROI

Lieu : Hôtel Charleroi Airport : Chaussée de Courcelles 115 6041 Gosselies - 071/ 25 00 50

Responsables : Didier BLASE - 071 35 68 02 - Sébastien JASSOGNE 071 32 05 17

Xavier Leynen - 071 51 56 49

Les conférences débutent à 20h00 précises, accueil dès 19h30 - Petite restauration

15/03/2023 : Approche moderne des thérapeutiques parodontales - M RZEZNIK

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

HAINAUT OCCIDENTAL

Lieu : Centre Expo de Tournai - Rue Follet 30 - 7540 Kain

Responsables : Olivier DUMORTIER - Tél. : 056 34 65 85 - Nathalie SENGER - Tél : 056 33 73 55

e-mail : studyclubhainautoccidental@gmail.com

Accueil dès 19h30. Pas de catering. Début de la conférence à 20h00 précises.

20/04/2023 : Les implants en zircone, l'avenir en implantologie ? - P EPPE

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

HUY

Lieu : Golf Club Naxhelet : Rue de Naxhelet - 4520 Wanze

Responsables : Michel MINUTE 04 338 20 03 - Renaud BRIBOSIA 085 25 45 65 - Accueil dès 19h30

Début de la conférence à 20h00 précises. Repas assis après la conférence sur inscription

16/03/2023 : La prothèse amovible sur implants au maxillaire supérieur - M LAMY

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

MONS

Lieu : Traiteur Cardy, Place de Cuesmes 10 à 7033 Mons

Responsables : Benoît CAMBIER - 065 31 79 35 - Xavier LHOIR - 0474 21 09 47

Accueil dès 19h30, conférence à 20h précises. Cocktail dînatoire avant & après

06/04/2023 : Dormir bien : dans quelle langue l'expliquer ? - E GOFFELI

Nombre de places limité, inscription obligatoire sur www.dentiste.be

VERVIERS

Lieu : Restaurant "Le Brévent" Route d'Oneux, 77 B - 4800 Verviers

Responsables : Caroline HOEN 087 33 22 00 - Marie-Pierre ANGENOT

Accueil dès 20h00, conférence à 20h30 précises. Plateau de fromages avant la conférence.

16/03/2023 : Radioprotection

Inscription obligatoire sur www.dentiste.be

Autres régions : les informations vous parviendront ultérieurement

Accréditation : nous vous rappelons que pour être pris en compte pour l'accréditation, vous devez être présent dès l'heure du début annoncée et rester jusqu'à la fin de la conférence.

L'INAMI est très strict à ce sujet, soyez prévoyants.

Accréditation demandée : 10 UA - Formation continue : 1h30 par SC.

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE VIA LE SITE WWW.DENTISTE.BE

Les membres de la Société de Médecine Dentaire ont accès GRATUITEMENT aux SC. Le non-membre est le bienvenu au Study Club de sa région, moyennant le paiement d'une participation aux frais de 80 euros. Le paiement valide l'inscription.

INFOS PROFESSIONNELLES

- 45 Édito - M Devriese
- 46 Maîtres de stage et Stagiaires : une modification du statut de conventionnement à intégrer
- 47 Une Mutuelle vous écrit pour vous réclamer un remboursement...
- 48 Accréditation 2022 : n'oubliez pas d'introduire votre demande e-ATTEST : nouvel incident
- 49 Conservation des documents comptables
- 50 Assurance protection juridique : faites-vous le bon choix ? - Curalia
- 51 Régistre UBO... Attention aux amendes ! - M D'Auria

Une carrière vous attend !

Conçue comme un internat privé,
l'ESO est la formation la plus complète en orthodontie.



Visuel extrait de notre vidéo : www.youtube.com/watch?v=BCa4-oZS7F4

**Apprenez étape par étape
toutes les connaissances
et compétences qui vont vous
permettre de réussir votre
carrière en orthodontie.**

Corps enseignant divers et prestigieux
(+40 enseignants composés d'anciens
universitaires ou de praticiens chevronnés).

656 heures de cours,
toutes les malocclusions,
tous les appareils dentaires.

Une formation clinique de haut niveau
pour assimiler les connaissances et la gestuelle
clinique compatible avec un exercice dentaire.

► **Je m'inscris !**
pour la promotion
2023 / 2024.



WhatsApp
et portable

CONTACTEZ-NOUS
+33 (0)6 61 12 84 48

LAISSEZ-NOUS
VOS COORDONNÉES
SUR CETTE PAGE

✉ eso@ecolesuperieuredorthodontie.fr
@ [ecolesuperieuredorthodontie.fr](https://www.instagram.com/ecolesuperieuredorthodontie.fr)
📍 4 rue Jacques Cartier, 75018 Paris
@ [@eso.paris](https://www.instagram.com/eso.paris)
📘 [facebook.com/eso.paris](https://www.facebook.com/eso.paris)

Beaucoup, vite, loin, mal ...

Il y a bien longtemps déjà, ce tag ornait la sortie d'autoroute que j'empruntais, à 2 pas de chez moi.

Il suscitait à chacun de mes passages quelques moments de méditation bien utiles.

Fallait-il me convaincre que la beauté du voyage ne se mesurait pas en durée, en quantité, en vitesse, en distance ? Non, j'en étais déjà convaincu. Ce tag me faisait juste du bien, car je me sentais moins seul à souhaiter un peu de « *slow down* ».

Ce que j'ai appris très récemment, c'est que des chercheurs universitaires¹ sous pression s'étaient inspirés de ce tag pour cristalliser leur cri d'alarme: « *évaluations, course aux publications scientifiques, quêtes incessantes de budgets, compétitivité, accroissement continu des performances...* ». « *Nous prôtons la désexcellence, car derrière l'appel obsessionnel à l'excellence de la recherche s'impose une nouvelle raison évaluatrice qui, à nos yeux mine les fondements mêmes de la recherche* ». Et de nommer ce qui les minait : la méthode **BVLM** "Beaucoup, vite, loin, mal".



Aujourd'hui, je vous invite à réfléchir dans ce même esprit à magnifier une « *slow dentistry* ». Et pour reprendre les propos d'un de ces chercheurs, le Pr Jean-Michel Decroly : « *l'élaboration de connaissances nouvelles repose aussi sur l'imagination, la curiosité, l'échange d'idées, la réflexion, le rêve. Autant d'activités qui demandent beaucoup de temps...* ».

Un rapide coup d'œil en arrière montre que notre « médecine dentaire » a pas mal progressé ces dernières années : amélioration substantielle de la santé dentaire de la population, amélioration substantielle de notre nomenclature et des honoraires qui permet d'exercer qualitativement et sereinement. Et ce sans frénésie et sans course à l'efficacité à tout prix.

La Société de Médecine Dentaire n'a cessé de rêver des changements. Elle l'a fait avec vous, ses membres, lors d'échange d'idées lors de peer-reviews ou autres rencontres. Elle a vu se concrétiser nombre de ses propositions qu'elle a déposés sur la table à l'INAMI et ailleurs. Votre association a géré la parenthèse de la crise COVID avec grand professionnalisme et sang-froid. Les dentistes ont apprécié tout ce que nous avons pu obtenir pour les aider à surmonter cette crise sans précédent.

Aujourd'hui, la Société de Médecine vous invite à exprimer de nouveaux rêves, à imaginer, à créer... **demain**. Dans un esprit de recherche de qualité, de bien-vivre, aux antipodes de la méthode BVLM.

Adressez vos rêves et vos idées à XXI@dentiste.be !



Michel DEVRIESE

Chargé des questions professionnelles

¹<https://dailyscience.be/18/05/2015/recherche-et-si-on-essayait-la-desexcellence/>

Maitres de stage et Stagiaires : Une modification du statut de conventionnement à intégrer.

Vous avez certainement en mémoire le dossier des « 100 millions » du Ministre qu'il a voulu affecter au soutien pour 2023 aux praticiens conventionnés. Aux seuls praticiens conventionnés totaux.

Les 100 millions sont pour l'ensemble des praticiens conventionnés totaux, toutes professions confondues. Cela se traduira par une « prime », donc taxable, comme tout revenu professionnel.

Le montant de la prime reste à définir. Et tout cela n'a pas encore un caractère pleinement officiel, puisque les Arrêtés ne sont pas encore publiés au Moniteur belge.

L'INAMI informe toutefois sur son site internet en ces termes :

Les dispensateurs de soins devront **être entièrement conventionnés et le rester du 15 février au 31 décembre 2023**. Les dispensateurs qui obtiendront leur numéro INAMI dans le courant de l'année 2023, ils devront être entièrement conventionnés pour la période suivant l'obtention de leur numéro INAMI.

Les conventionnés partiels avaient donc jusqu'au 15 février pour passer conventionnés totaux pour bénéficier de cette « prime ». Nous pouvons déjà vous dire que le Ministre a raté son objectif : de nombreux praticiens se sont détournés de l'Accord pour préférer le statut de non conventionné, ou le statut de conventionné partiel qui leur donne bien plus de souplesse que d'être conventionné totalement.

Que soit : nous avons prévenus l'INAMI qu'il s'agissait d'un coup d'épée dans l'eau. Il aurait bien mieux valu réévaluer le montant du « Statut social » dont bénéficient les praticiens conventionnés.

La seconde phrase de l'information INAMI (voir l'encadré ci-dessus) concerne **les praticiens qui obtiendront leur numéro INAMI dans le courant de l'année 2023** : ils devront rester **entièrement** conventionnés.

Du moins jusqu'à l'échéance de l'Accord 2022-2023 en cours : soit jusqu'au 31 décembre 2023.

La page d'information de Pro Santé a été modifiée, et restreint dorénavant les possibilités : <https://help.progezondheid.fgov.be/fr/professional-health/my-profile/conventionstatus/manage-convention-status/basic-rules>



Il n'est dès lors plus possible pour un jeune diplômé de choisir dès le départ le statut de conventionné partiel !

La prime aussi pour les jeunes diplômés

D'après les informations disponibles sur le site de l'INAMI, les nouveaux prestataires 2023 pourront bénéficier de cette nouvelle « prime », et ce sans satisfaire à un quelconque seuil d'activité.

Toutefois on ignore jusqu'ici si cette prime sera similaire à celle des praticiens ayant exercé durant cette période du 15 février au 31 décembre 2023.

La prime sera versée au stagiaire selon le compte en banque qu'il aura renseigné, comme il est d'usage pour toutes les primes de l'INAMI.

Plus d'infos sur les « 100 millions du Ministre » :

<https://www.inami.fgov.be/fr/nouvelles/Pages/mesure-crise-100-millions-euros-prime-dispensateurs-soins-totalement-conventionnes-2023.aspx>



Une MUTUELLE vous écrit pour vous réclamer un remboursement...

En novembre et décembre 2022, quelques membres nous ont signalé avoir reçu des courriers de mutuelles leur demandant de les rembourser. Les rembourser de montants qu'elles auraient indument versés en invoquant la responsabilité du dentiste dans cette erreur, et s'appuyant sur l'article 164 de la Loi coordonnée.

Vous attestez un soin chez un patient. La mutuelle rembourse le patient (ou le praticien en tiers payant), puis s'aperçoit ... à posteriori (!) que le patient n'avait PAS droit à ce remboursement et se tourne alors vers... le dentiste pour lui réclamer le montant indument remboursé en évoquant cet article de Loi .

Le sujet nous est bien connu: nous en avons déjà parlé en 2009 et en 2015. Comme quoi ce n'est pas nouveau. Mais il nous faut vous le réexpliquer, car certaines de ces demandes, émanant de mutuelles, étaient... injustifiées !

Le mécanisme

Il ne faut pas commettre l'erreur de penser que c'est de la responsabilité unique de la Mutuelle de vérifier que les attestations de soins sont correctes. Le praticien est tenu d'attester conformément à la législation en vigueur. Le praticien s'expose à des problèmes s'il atteste par exemple chez le même patient plusieurs détartrages par an, alors que le patient n'y a pas droit, ou qu'il atteste des extractions ou une prothèse à une personne qui n'est pas dans les tranches d'âge requises.

La Loi prévoit effectivement cette disposition - qui peut vous paraître curieuse - qui permet à la Mutuelle de réclamer au praticien le remboursement qu'aurait perçu un patient (ou payée en tiers payant) sur base d'une attestation erronément rédigée. La décision de la mutuelle se fonde sur le texte légal suivant :

TEXTO

Art. 164. [Loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités coordonnée le 14 juillet 1994]

Sous réserve de l'application des articles 142, § 1er et 146, celui qui, par suite d'erreur ou de fraude, a reçu indûment des prestations de l'assurance soins de santé, de l'assurance indemnités ou de l'assurance maternité, est tenu d'en rembourser la valeur à l'organisme assureur qui les a octroyées. Toutefois, la valeur des prestations octroyées indûment à un bénéficiaire est remboursée par le dispensateur qui ne possède pas la qualification requise ou qui ne s'est pas conformé aux dispositions légales ou réglementaires. Si, toutefois, les honoraires relatifs aux prestations octroyées indûment n'ont pas été payés, le dispensateur de soins et le bénéficiaire qui a reçu les soins sont solidairement responsables du remboursement des prestations octroyées indûment. Les prestations mentionnées sur les attestations, les factures ou les supports magnétiques, qui ne sont pas introduites ou corrigées selon les modalités fixées en cette matière par le Roi ou par règlement, sont considérées comme des prestations octroyées indûment et doivent dès lors être remboursées par le dispensateur de soins, le service ou l'établissement concerné.

Cela doit vous paraître curieux comme procédure. Mais la Mutuelle rembourse le patient sur foi de l'attestation de soins, réputée correcte. Si un contrôle interne a posteriori met en évidence que le soin n'était pas remboursable, alors la Mutuelle peut enclencher cette procédure.

NB : la mutuelle n'est pas toujours à même de contrôler « à priori » les attestations de soins (ASD). En effet, la chronologie de réception des ASD par la mutuelle n'est pas la chronologie de la rédaction des ASD. De même, il y a tant de données à contrôler (historique des soins aux patients) que ces contrôles sont menés informatiquement en différé.

Si vous êtes fautif

Vous devrez rembourser la Mutuelle ! Et puis... vous avez la possibilité de vous tourner vers le patient pour lui réclamer ce remboursement qu'il a effectivement perçu indument. Mais vous ne le ferez sans doute pas, puisque le problème démarre probablement par une erreur d'attestation commise par vous.

Et si vous n'êtes pas fautif ?

Nous avons bien dû constater que, parfois, certaines mutuelles adressaient à des dentistes des demandes de remboursement dans le cadre de l'article 164, alors que le praticien ... n'avait commis aucune faute !

Des exemples :

- vous avez attesté une prothèse totale en 2022, mais vous ignoriez qu'une prothèse partielle avait été réalisée chez un autre confrère en 2021.
- Vous réalisez des adjonctions sur une petite prothèse existante. Mais il apparaît par la suite que c'était une prothèse qui avait déjà fait l'objet d'adjonctions et avait atteint la valeur de L600. Donc des adjonctions supplémentaires n'étaient plus remboursables.
- ...

Cette procédure « Article 164 » a déjà fait l'objet de grands débats à l'INAMI. A la demande pressante de la Société de Médecine Dentaire, un « gentleman agreement » a été réactivé en attendant une circulaire de l'INAMI qui devrait mettre fin aux incertitudes en ce genre de dossier.

Prévenir ces incidents

On rappellera ici toute l'importance d'un dossier du patient correctement tenu, pour vérifier l'historique des soins.

De même, les logiciels-métiers peuvent vous aider en incorporant des contrôles performants pour éviter des erreurs de facturation. Mais tous n'ont pas intégré tous les contrôles. A vous de maîtriser la nomenclature.

Nous voudrions rappeler qu'un outil incorporé dans votre logiciel-métier peut désormais vous être utile pour prévenir ce genre d'incident : c'est **e-TAR** ! Si son usage peut être automatique lors de l'utilisation de eFACT (tiers payant), il ne l'est PAS lors de l'utilisation de e-ATTEST.

A titre d'exemple, Care Connect présente cette fonction sous une icône « Récupérer ».

Attention toutefois aux limitations de eTAR : le L600 des prothèses n'est pas suivi dans eTAR, ni les interdictions de cumul.

Enfin, ne cédez pas à la demande de patients qui vous demanderaient d'attester quand même « pour essayer », ou sous prétexte qu'une assurance facultative pourraient intervenir. Non : une note d'honoraires doit suffire dans ces cas-là. Ou alors indiquez-y (ASD papier uniquement), une mention du style « *uniquement pour intervention d'une assurance facultative* ».

De manière générale, n'établissez une attestation de soins (papier, eATTEST ou eFACT) que si vous êtes dans les conditions de « remboursabilité ».

NB : on travaille actuellement à l'INAMI à des solutions pour codifier le « non-remboursable », afin e.a. de faciliter l'établissement des documents à destination des assurances facultatives. Nous y reviendrons courant 2023.

Veillez à mettre en œuvre ces moyens de prévention.

Et si vous avez reçu une telle demande de remboursement ?

Vous avez reçu une telle lettre et vous avez peut-être déjà remboursé la mutuelle alors qu'il apparaît maintenant que vous n'étiez absolument pas redevable de ces montants.

Si vous n'êtes pas sûr de vous, nous conseillons à nos membres de nous soumettre copie de la lettre (et ses annexes) à notre hotline : juriste@dentiste.be. La Société de Médecine Dentaire a fait annuler plusieurs de ces demandes, alors qu'elles étaient injustifiées.

MD 20-02-2023

Accréditation 2022 : n'oubliez pas d'introduire votre demande

La période d'introduction de la demande de l'honoraire forfaitaire d'accréditation 2022 s'est ouverte ce 1er janvier 2023.

Ne reportez pas cette demande ! Chaque année, des dentistes perdent cet avantage de plus de 3000 euros en laissant passer **la date fatidique du 31 mars 2023**.

Une fois votre demande d'honoraire introduite, vous recevrez de l'INAMI un accusé de réception par courriel. Il est important de le conserver, pour pouvoir prouver - si c'était nécessaire - que vous avez bien effectué votre demande dans les temps.

Autre moyen de contrôler que votre demande a bien été enregistrée : une coche verte doit figurer devant l'année 2022 dans le tableau récapitulatif.

La demande s'effectue via le [portail PROSANTE](#) (anciennement MyInami) :

> [Tuile bleue accréditation](#) > dossier individuel > introduire une demande > (choix parmi 3 webinaires suivis pour valoriser certains sous-domaines).

Il est intéressant, avant de faire votre demande, de consulter votre dossier afin de vérifier les sous-domaines à privilégier.

N°	Année	Peer-review
✓	2022	2
4	2021	5
3	2020	6

e-ATTEST : nouvel incident

Un nouvel incident impliquant e-ATTEST a été mis à jour. C'est l'occasion de tirer quelques enseignements et de vous faire quelques recommandations.

Quel incident ?

Alors que le dentiste a établi une e-ATTEST en bonne et due forme, alors que le document justificatif a été remis au patient et porte bien le n° d'accusé de réception unique, le patient ne voit pas arriver de sa mutuelle le remboursement promis !

Seule la vigilance du patient (et qui prévient son dentiste du problème) permet d'investiguer.

Après l'incident survenu fin octobre, cette fois ce sont des e-ATTEST établies en décembre au bénéfice d'affiliés aux mutualités socialistes (Solidaris) qui se sont égarées dans les limbes de la e-Santé. Il est apparu que le problème est survenu avec le logiciel de cette mutualité après la mise à jour intervenue au 1er décembre (passage à e-ATTEST V3).

Rappelons qu'il s'agit d'un incident rare. Le premier vous avait été relaté dans notre [Dent@I-Infos # 419 du 16 novembre 2022](#). Ceci ne remet nullement en cause ni l'efficacité ni la confiance à avoir en ce système des e-ATTEST.

Recommandations

1. Vérifiez toujours que le n° d'accusé de réception unique de la e-ATTEST (et sa transcription en code-barres) figure bien sur le document justificatif que vous remettez au patient.
2. Recommandez à votre patient de vérifier l'arrivée du remboursement sur son compte bancaire. Celui-ci doit être rapide. Il y a lieu de s'inquiéter après une semaine.
3. Si un patient rencontre un tel souci, prévenez nous via l'adresse courriel juriste@dentiste.be en joignant la copie du document justificatif. Nous faisons alors ouvrir une investigation auprès de MyCareNet.

Dans le cas qui nous occupe, l'employé de mutuelle a demandé d'établir un duplicata papier. NON, ne le faites surtout pas ! Cela risque d'induire un double remboursement. La e-ATTEST a bien été émise par vous. Cela suffit.

Relisez aussi [LE POINT 296 de janvier - février 2023](#), page 58.

Conservation des documents comptables

La question est récurrente mais essentielle : combien d'année les documents comptables (dont les doubles jaunes des ASD papier), doivent-ils être conservés par le prestataire de soins ?

La réponse à cette question se trouve à l'article 315 du Code des impôts sur le revenu.

A cet égard, nous vous informions, dans notre [Dent@I-infos #382](#) en 2022, que les documents comptables devaient être conservés « *jusqu'à l'expiration de la septième année ou du septième exercice comptable qui suit la période imposable* ».

Or, pour les **revenus à partir de 2023**, l'article 315 du CIR a été modifié et précise à présent que : « *les livres et documents de nature à permettre la détermination du montant des revenus imposables doivent être conservés à la disposition de l'administration, dans le bureau, l'agence, la succursale ou tout autre local professionnel ou privé du contribuable où ces livres et documents ont été tenus, établis ou adressés, jusqu'à l'expiration de la dixième année ou du dixième exercice comptable qui suit la période imposable* ».

Par ailleurs, il est important de distinguer la règle :

- En personne physique : le calcul se fait par année civile.
- En société : le calcul se fait à partir de la date du début de l'exercice comptable



Assurance Protection Juridique : Faites-vous le bon choix ?

Si vous feuillotez votre dossier assurances, il est probable que vous trouviez plusieurs contrats qui prévoient une couverture Protection Juridique.

Sont-elles les mêmes ? Y a-t-il des doublons ? Pouvez-vous en supprimer l'une ou l'autre pour faire des économies ?

Dans beaucoup de cas, la **couverture Protection juridique concerne un domaine d'assurance précis**. Exemple connu des dentistes membres de la SMD : la Protection Juridique comprise dans le contrat collectif Responsabilité Civile Professionnelle de la SMD. Cette Protection Juridique (PJ) se limite aux domaines qui relèvent de la responsabilité civile professionnelle. Cette PJ (Protection Juridique) n'interviendra pas en cas d'accident de voiture, ce que fera la PJ spécifique de l'assurance voiture.

Souscrire la couverture Protection Juridique auprès de l'assureur qui assure la couverture principale est-il toujours la meilleure solution ?

Pas vraiment. Dans un récent arrêt, la Cour d'Appel de Bruxelles a reconnu que cette souscription des deux garanties auprès du même assureur peut générer des conflits d'intérêt. Prenons l'exemple de l'assurance voiture. L'assuré peut être amené à contester une décision de son assureur dans la gestion d'un sinistre. Si la PJ a été souscrite dans la même compagnie, l'assuré aura beaucoup de difficultés à obtenir l'aide de son assureur PJ contre... lui-même.

C'est l'intérêt **de faire appel à une compagnie d'assurances spécialisée en protection juridique** et qui limite son activité à ce seul domaine : elle défendra toujours son assuré, contre un tiers, quel qu'il soit : son voisin, le conducteur d'un autre véhicule ou ... son assureur.

A côté de ces contrats liés à une couverture précise, il y a aussi la possibilité de souscrire un contrat Protection Juridique étendu qui va couvrir différents domaines du droit :

+ **Droit fiscal** : rejet d'une partie des charges professionnelles déclarées

+ **Droit contractuel** : pour les contrats

- avec un fournisseur : le nouvel équipement ou le matériel que vous avez commandé pour votre cabinet n'est pas conforme aux spécifications du bon de commande, vous avez un conflit avec votre comptable,...
- Avec un client qui ne paie pas ses factures ...
- Immobilier : le propriétaire de votre cabinet augmente unilatéralement le loyer

+ **Droit administratif** : Le service de contrôle de l'INAMI conteste certaines de vos ASD, votre cabinet est menacé d'expropriation, ...

+ **Réputation sur le web** : un patient a tenu des propos injurieux à votre égard sur les réseaux sociaux

+ **Droit social** : vous contestez un décompte de cotisations sociales que ce soit pour vous ou sur le salaire de votre assistance...

Bref, toute une série de domaines liés à votre activité professionnelle mais qui ne sont donc pas pris en charge par le volet Protection Juridique de votre assurance Responsabilité Civile professionnelle.

Curalia, le partenaire assurances et pension de la SMD, propose aux membres de la SMD un contrat PJ étendue (All Risk dentiste) à des conditions particulièrement avantageuses, aussi bien pour l'étendue des garanties que pour le montant de la prime.

Utile à savoir : la prime versée pour ce type d'assurance est totalement déductible fiscalement à titre de frais professionnel

Si ce type de solution vous intéresse,
n'hésitez à contacter
Curalia : info@curalia.be - 02/735 80 55



Registre UBO ... Attention aux amendes !

Depuis quelques années, en tant qu'administrateur, chaque année vous devez valider le registre UBO (Ultimate Beneficial Owners).

De nombreuses communications ont été faites ces dernières années, par la presse, les banques, le SPF Finance mais aussi et surtout par les professionnels du chiffre. Un certain nombre de sociétés n'ont pas fait appel à nos services.

Nous constatons que plusieurs clients ont reçu des amendes pour des registres UBO incomplets ou non validés annuellement. Le risque est une amende pénale de 400 à 40.000 Euros pour la société et une amende administrative pour l'administrateur comprise entre 250 et 50.000 €. Actuellement, le fisc envoie des amendes de 500,00 € à chaque administrateur concerné.

Notre cabinet peut s'occuper tant de la création du registre UBO que de la validation annuelle.

Pour les sociétés n'ayant pas encore de livre des parts électronique, nous conseillons vivement de passer par ce type de registre. Non seulement ils sont pratiques pour la gestion quotidienne de l'actionnariat de la société, mais aussi ils peuvent être directement en lien avec le registre UBO géré par le SPF Finance, ce qui facilite les inscriptions et la validation annuelle.

La formalité UBO est bloquante pour de nombreuses actions : ouverture de compte en banque, demandes de crédit ou encore pour les mises à jour de statuts chez le notaire.

Les besoins techniques pour que nous puissions compléter l'UBO et faire la validation annuelle sont simplement de nous donner le mandat électronique & de nous communiquer l'actionnariat à déclarer.

Nous rappelons également que l'UBO doit être mis à jour dans les 30 jours de la modification de l'actionnariat de la société ou en cas de changement des bénéficiaires effectifs. N'hésitez pas à prendre contact avec le cabinet pour mettre en ordre le registre UBO de votre société ou ASBL.

Nous reprendrons alors contact avec vous pour faire le point sur la situation actuelle de votre société et vérifier les mandats électroniques.

Tout administrateur est libre de s'occuper des formalités de constitution UBO et de la validation annuelle. Nous considérons que notre devoir d'information est suffisant et ne prenons aucune responsabilité en cas de défaut dès lors que nous ne sommes pas expressément mandatés pour réaliser cette opération.



Maurizio D'AURIA - maurizio.dauria@degandpartners.com

Expert-Comptable et Conseil fiscal - Manager chez Deg & Partners (Cabinet d'Expert-Comptable)

Professeur à l'EPHEC

Président du Conseil des Jeunes de l'Institut des Experts-Comptables

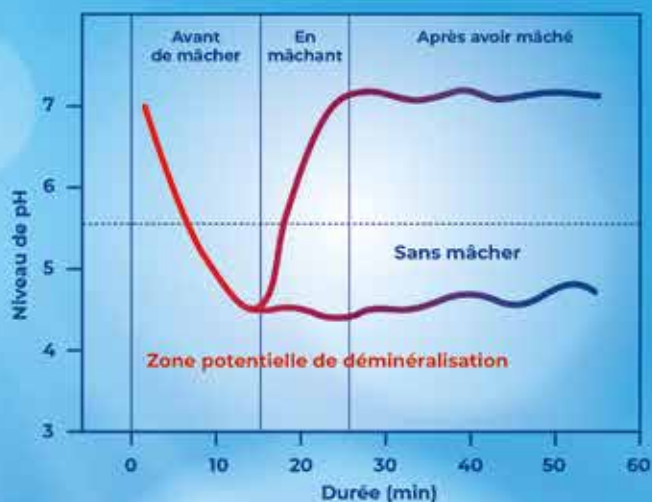
Chaque année, Co-auteur du Manuel IPP condensé de 1.200 pages d'informations fiscales disponible chez www.taxandmanagement.be



POUR UNE BOUCHE FRAÎCHE ET SAINNE



Après chaque prise alimentaire au cours de la journée, IL EST RECOMMANDÉ DE MÂCHER UN CHEWING-GUM SANS SUCRES PENDANT 20 MINUTES, en complément des 2 brossages quotidiens, pour prendre soin de ses dents.



Mâchez Freedent après avoir bu ou mangé : une solution AGRÉABLE, SIMPLE ET EFFICACE de stimuler la production de salive et d'aider ainsi à neutraliser les acides de la plaque dentaire.



Avec
XYLITOL



REVUE

Patricia Mathieu

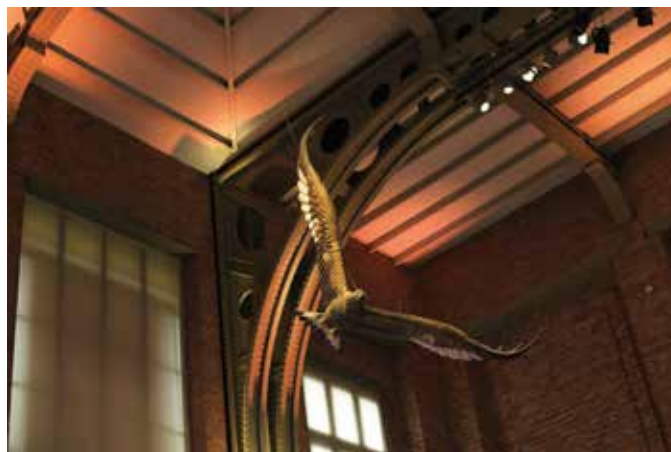
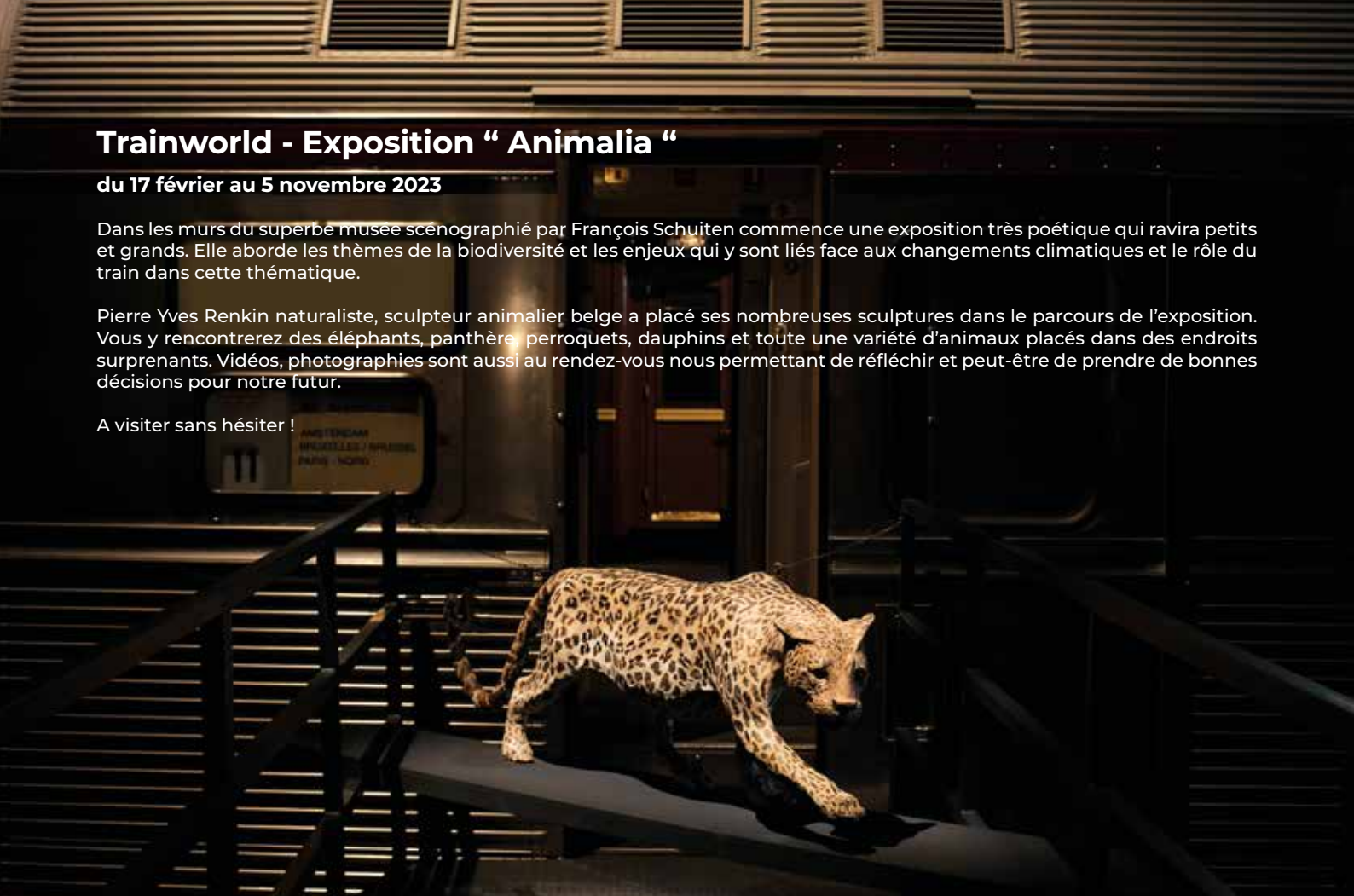
Trainworld - Exposition "Animalia"

du 17 février au 5 novembre 2023

Dans les murs du superbe musée scénographié par François Schuiten commence une exposition très poétique qui ravira petits et grands. Elle aborde les thèmes de la biodiversité et les enjeux qui y sont liés face aux changements climatiques et le rôle du train dans cette thématique.

Pierre Yves Renkin naturaliste, sculpteur animalier belge a placé ses nombreuses sculptures dans le parcours de l'exposition. Vous y rencontrerez des éléphants, panthère, perroquets, dauphins et toute une variété d'animaux placés dans des endroits surprenants. Vidéos, photographies sont aussi au rendez-vous nous permettant de réfléchir et peut-être de prendre de bonnes décisions pour notre futur.

A visiter sans hésiter !



MIMA Museum - Exposition "Local Heroes" jusqu'au 28 mai 2023

Pendant 4 mois, le MIMA sera le temple de la boxe anglaise, appelée le Noble Art. Le visiteur traverse différents espaces, découvrant ainsi des photographies, des créations vestimentaires destinées à la boxe, des affiches, des salles d'entraînement et bien sûr le ring. La visite diffère selon l'occupation par les sportifs ou non des espaces et par l'activation d'installations audio-vidéo in situ. Des performances (matches de boxe, entraînements) se déroulent à des moments différents.

Le MIMA a fait appel à 7 artistes de la scène artistique bruxelloise pour créer des oeuvres spécialement pour cette exposition.

Ouverture du musée du mercredi au dimanche:infos sur le site www.mimamuseum.eu

39-41, Quai du Hainaut(le long du canal)
1080 Brussels, Belgium





Fondation A “ Photographies de Graciela Iturbide “

jusqu'au 2 avril 2023

L'exposition présente l'oeuvre de la photographe mexicaine née en 1942 à Mexico. L'exposition rassemble plus d'une centaine d'images, et offre un nouveau regard sur la plus renommée des photographes latino-américaine lauréate de grands prix photos dont l'Hasselblad en 2008.

Des portraits de femmes de Juchitán aux Indiens Seris du désert de Sonora, de la série Naturata réalisée au jardin botanique d'Oaxaca, jusqu'aux impressions arides et dépeuplées du sud des États- Unis, Graciela Iturbide capture la magie dans l'ordinaire.

Adresse : Avenue Van Volxem, 304 - 1190 Bruxelles (proche du Wiels)

Love international film festival de Mons

du 10 au 18 mars 2023

Le film “Quand tu seras grand d'André Bescond et Eric Métayer “sera projeté lors de la soirée d'ouverture le 10 mars. “Armageddon de James Gray “est le film choisi pour la soirée de clôture le 18 mars.

Dès à présent les pass sont en vente via le site du Festival.

Emmanuelle Bercot invitée d'honneur du festival présentera une leçon de cinéma suivie de la projection de l'un de ses films le samedi 11 mars.

A vos agendas.... infos sur www.liff-mons.be



BANAD Festival Bruxelles Art nouveau Art déco

du 11 au 26 mars 2023

Comme les années précédentes, le BANAD vous invite à découvrir de très beaux bâtiments dont certains réalisés par Victor Horta.

Visites guidées, conférences sont au programme. Ne traînez pas pour les réservations qui se font en ligne. Info: www.banad.brussels

9703 - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9733 - Uccle - CD Forest ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9731 - Uccle - CD Forest ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9730 - Uccle - CD Forest ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9733 - Uccle - CD Forest ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9733 - Uccle - CD Forest ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9733 - Uccle - CD Forest ch DG. existe depuis 25 ans. Plein temps - DG pour compl équipe, ttes spécialités présentes, cab full équipé (3shape + CBCT) assist., secr. Ambiance agréable. Accès facile autorout Libre de suite.

9672 - Belgique - Ortho qualifié cherche collaboration ds cab. orthodontie exclusive ou ds un centre hospitalier

9696 - Belgique - ES - Ortho qualifié cherche collaboration ds cab. orthodontie exclusive ou ds un centre hospitalier

9736 - BRUXELLES - Dentiste agréé ULB. Plein emploi. Bruxelles. Commandes TI60, T160 et alentours.

1882 - LA LOUVIERE - Dentiste agréé ULB. Hyperdentaire La Louvière - 10 postes digi. Spécialités ortho, endo exclusif. Luxe et confort. Ouvert le week-end. Assistance. Combeam, Microscope - Envoyer CV

9681 - Bruxelles - CD 2 faut. Planneca, Baltes ch DG consciencieux, enthousiaste

9692 - BRUXELLES - CD orienté (homéo, occluso-posturo, ortho fonctionnelle, invisalign, prf, implanto céram, piezo, approche globale,...) 2 faut, cone beam, laser, assist. Ch DG 3/sem. Possibilité reprise

9698 - Jette - Ch DG pour compl équipe, cabinet 4 box, assist, Baltes, grosse patientèle, horaire à convenir

9699 - OTTIGNIES-LOUVAIN - CD Louvain-La-Neuve ch DG 2 faut, 2 assist, pour compléter son équipe

9701 - Amay (Liège) - Ch DG pour compl équipe, cabinet 4 box, assist, Baltes, grosse patientèle, horaires à convenir.

9702 - BRASMENIL - Ch DG ou DS endo et implanto 2j/sem et samedi.

9704 - Jette/Bruxelles - CD Theodor cherche pour collaborer avec un dentiste.

9705 - Bruxelles - CD de groupe ch DG 2 faut, 2 assist, pour compléter son équipe

9706 - Bruxelles - CD de groupe ch DG 2 faut, 2 assist, pour compléter son équipe

9707 - CHAUMONT-LESTOUX - CD 2 faut, 2 assist, hyper équipé, patientèle importante. 2 gmpa ch D spéc hlf 3 j/sem possible. dentistes.alte.be

9712 - BRUXELLES - CD Uccle/XL/St Gilles. Ch DG ou SPE. En ordre INAMI et AFCN. Logiciel Dentadmin. Horaire à convenir

9714 - FORRIERES Marche (30 min Namur) - cab de groupe, super équipé endo-paro-stomato. 2 faut, 2 assist ch DG temps partiel cabinetparodax@protonmail.com 0249799966

PETITES ANNONCES



Pour votre facilité et une consultation en temps réel, les petites annonces seront désormais disponibles uniquement sur notre site Internet www.dentiste.be rubrique Annonces ou via ce QR code

Maxcem Elite™ & Maxcem Elite™ Chroma Ciment auto-mordançant / auto-adhésif

Un seul ciment nécessaire pour répondre à tous vos besoins de restaurations indirectes.

- Une polyvalence universelle
- Des valeurs d'adhésion plus élevées dans les environnements secs et humides
- Une facilité d'utilisation exceptionnelle et un traitement prévisible
- Compatibles avec tous les substrats dentaires et les restaurations indirectes dans les zones antérieures et postérieures



Demandez votre **produit d'essai gratuit**.
Contactez votre représentant Kerr en Wallonie, Bruxelles et Luxembourg:
jean-philippe.verstappen@envistaco.com / 0471 61 92 01

Ou scannez le QR code :



A G

18/03/2023 - COURS
Prothèse amovible

Lieu : Hôtel Nivelles Sud
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

22/04/2023 - COURS
Médecine dentaire pédiatrique

Lieu : Blue Point
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

03/06/2023
Peer-review

Lieu : Blue Point
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

E N

12/10/2023
9^{ème} Congrès

Lieu : La Hulpe
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

13/10/2023
9^{ème} Congrès

Lieu : La Hulpe
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

14/10/2023
9^{ème} Congrès

Lieu : La Hulpe
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

D A

25/11/2023 - COURS
Radioprotection

Lieu : Blue Point Brussels
Info : Société de Médecine Dentaire
Tél: 02 375 81 75
E-mail : secretariat@dentiste.be
Web : www.dentiste.be

La série universelle de 3M™

**Simplifier les restaurations, du stock aux résultats ;
ces trois produits sont tout ce dont vous avez besoin.**

En tant que chirurgien-dentiste, on vous demande de tout faire. Vous devriez donc avoir des produits capables de tout faire : les restaurations antérieures et postérieures, directes et indirectes, l'autopolymérisation et la photopolymérisation*, toutes les classes et toutes les techniques de mordantage. 3M propose trois produits universels pour simplifier votre journée de travail.

**Ces trois produits sont tout ce dont vous avez besoin
pour réaliser quasiment n'importe quelle restauration.**

Les produits 3M vous aident à :

- passer moins de temps à gérer vos commandes
- gagner du temps pour préparer votre prochain patient
- consacrer plus de temps à la formation de votre personnel
- rationaliser les procédures avec un nombre réduit de produits
- optimiser les protocoles thérapeutiques
- réduire les stocks et nettoyer votre tiroir

Vous n'avez besoin que de trois produits !

3M™ RelyX™ Universal Ciment-composite de collage

3M™ Scotchbond™ Universal Plus Adhésif universel

3M™ Filtek™ Universal Restorative

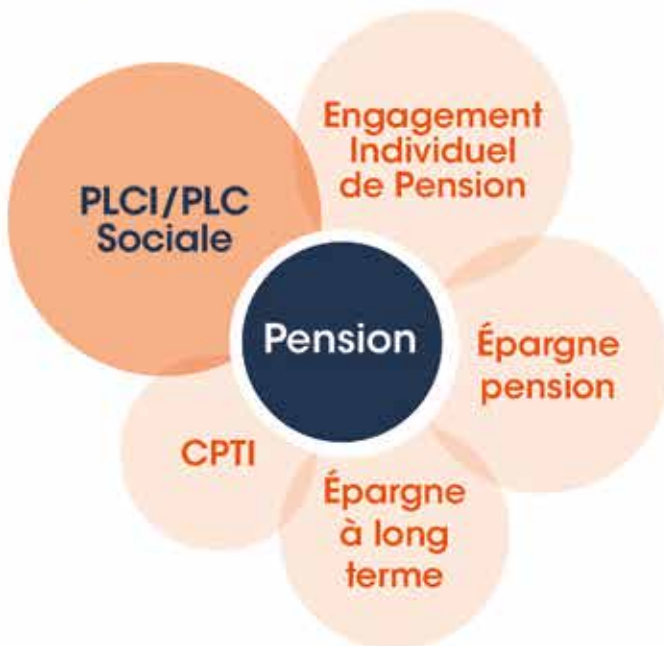


Confiez votre pension à un expert!



Utilisez-vous au mieux les différents avantages fiscaux pour constituer votre pension ?

Frais
d'entrée
parmi les plus
bas du marché
2,95%



Faites le test avec Curalia et utilisez les différentes solutions dans le bon ordre grâce à Optimum Pension

Fixez un rendez-vous sans engagement avec le conseiller de votre région via www.curalia.be



Curalia, partenaire assurances et pension de la SMD


curalia
for your life